

hannut
tour des villages
2018

Poucel

Dossier Patrimoine



POUCET

	PAGE
Le village et son histoire	3
L'église Saint-Martin	35
Les presbytères.....	61
La maison communale et l'école	65
Les grandes fermes.....	74
Bâtiments remarquables des 19 ^e et 20 ^e siècles.....	87
Les chapelles, potales et monuments	94
Les chemins et sentiers.....	100
La vallée du ruisseau de Poucet.....	106
Le Poucetof.....	110
Bibliographie	114

Ce dossier a été élaboré par M. Oswald VOPAT dans le cadre du « Festival 2018 de Musique et du Patrimoine de Hannut » organisé en septembre 2018 par l'ASBL « Le Tour des Villages de Hannut ».

POUCET

Le village et son histoire



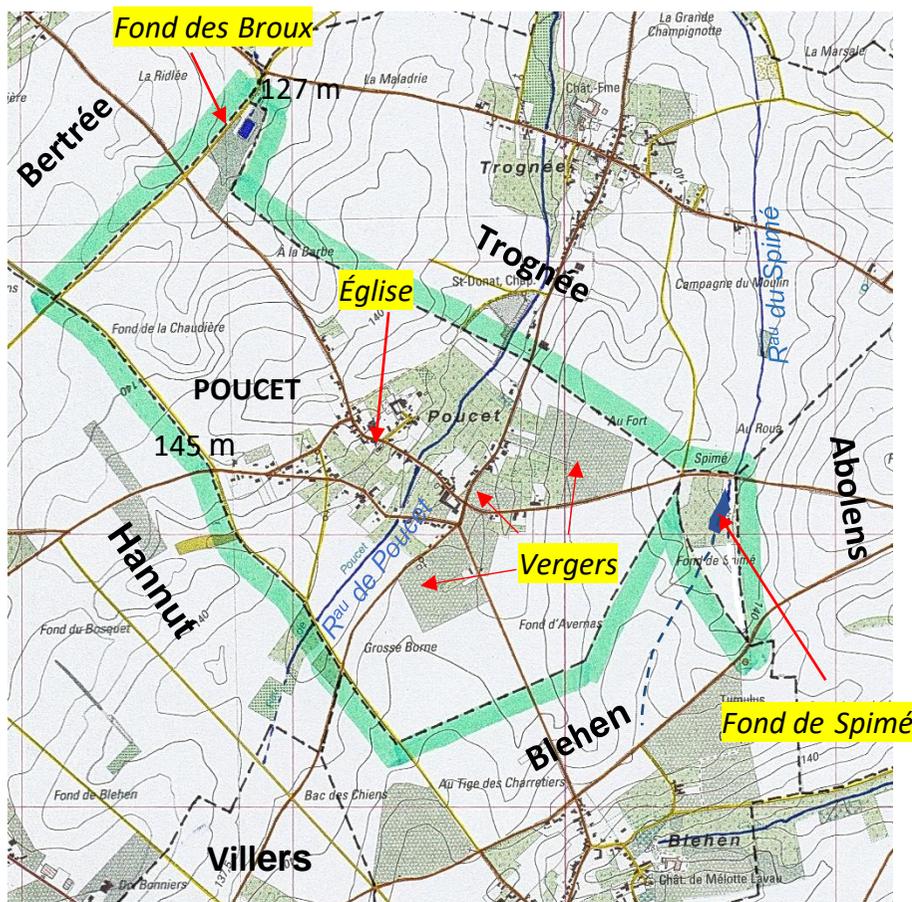
La commune de Hannut est constituée de la ville de Hannut et de dix-sept villages. Poucet est l'un d'eux. Sa superficie est de 235 hectares, ce qui le classe en 17^e position en importance dans l'entité, juste avant Blehen. En novembre 2016, il comptait 392 habitants, ce qui l'amenait en 15^e position.

Poucet est un petit village agricole typique de la Hesbaye hannutoise, pratiquement plat, entouré de ses champs où poussent non seulement des céréales

ou des betteraves, mais également des pommes de terre, toutes sortes de légumes ainsi que de nombreux arbres fruitiers.



Sur la carte, la forme du village a souvent été comparée à celle d'un oiseau. Le bec se trouverait au fond de Spimé, tandis que la queue serait située au fond des Broux. C'est peut-être la raison pour laquelle ses habitants étaient autrefois qualifiés de *Gros Betchs*, terme qui en wallon désigne un moineau. Il se disait

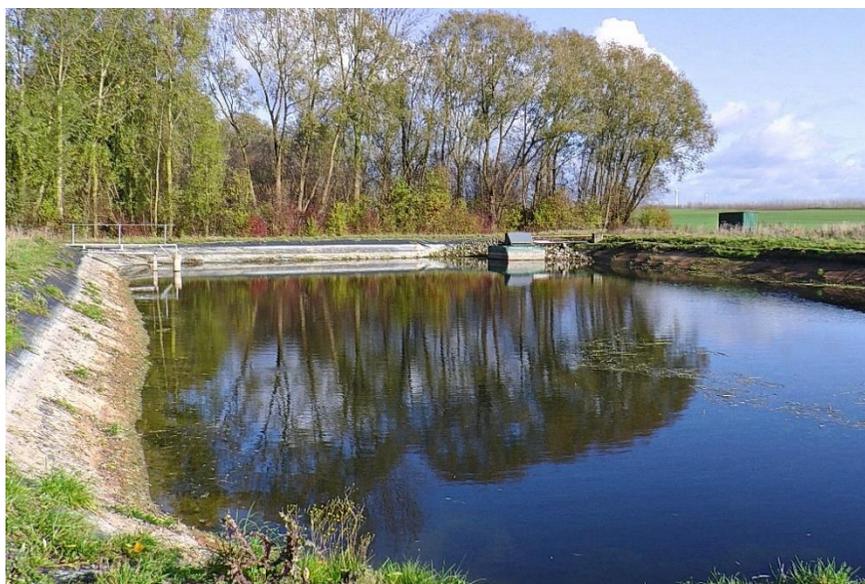


que leur surnom était dû à leur caractère bavard, querelleur et batailleur... Hors du village, être appelé « Hé ! Gros Betch ! » était peu flatteur, mais s'interpeller ainsi entre jeunes Poucétois était signe d'amitié et de ralliement.

L'altitude de l'ancienne commune de Poucet varie peu : au point le plus bas, elle atteint 127 m au fond des Broux ; au point le plus haut elle dépasse de peu les 145 m rue Neuve à la limite avec Hannut ; le centre du village à proximité de l'église se trouve à 138 m.

Les traversées de Poucet

Le cycliste qui se rend du pont de Bertrée sur le Henri-Fontaine au sommet de la montée vers Abolens dira que le pays n'est pas aussi plat qu'il y paraît. La somme des dénivelés successifs atteint 53 m sur moins de 5 km ! Lorsqu'il pénètre sur le territoire de Poucet, il croise d'abord le prolongement de la rue de l'Europe qui relie Hannut à Cras-Avernas, et passe à droite d'une zone humide où de jeunes peupliers ont été plantés dernièrement : c'est le « fond des Broux ». Dans le petit bois à l'arrière, qui existe depuis des siècles puisqu'il est déjà présent sur les cartes de Ferraris (datant de 1777), un bassin de retenue d'eau, alimenté par des puits, a été aménagé.

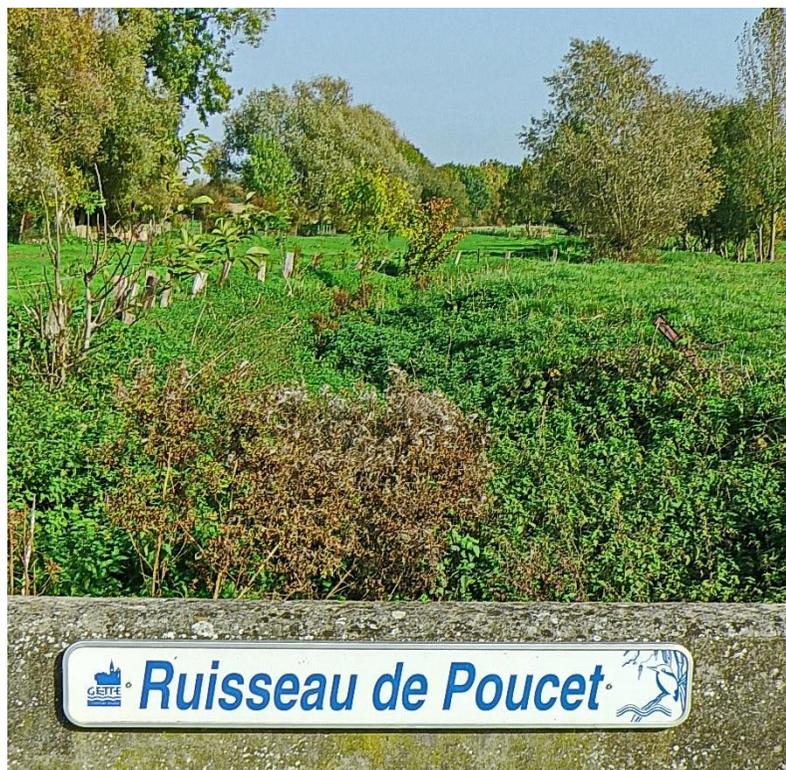


Dans les campagnes alentour, les terres de labour ne sont plus morcelées entre une dizaine de cultivateurs, voire plus, comme autrefois. Les brebis ne brouent plus les talus. À présent, un grand jardin maraîcher muni d'un système d'arrosage couvre les campagnes. Un réseau de tuyaux permet d'irriguer tous les champs environnants à partir de l'eau du bassin, et autorise la culture de légumes même en période de sécheresse. Les épinards, pois, carottes, fèves, haricots... sont alors surgelés immédiatement après leur récolte aux usines de Hesbaye Frost à Geer.



Après la montée de la rue du Bosquet, la descente vers Poucet passe devant la nouvelle église, située au lieu-dit « Li Teyou », car un gros tilleul se dressait autrefois à cet endroit. Le cycliste traverse ensuite le

ruisseau de Poucet sur un pont. À gauche, le « Bas pré » est situé au point le plus bas du village : 137 m. Toujours humide, il comprenait autrefois un étang et une oseraie. Une courte montée amène à l'ancienne place communale qui était autrefois plus vaste qu'aujourd'hui et comprenait un étang : « le flot ». Elle est aujourd'hui entourée de magnifiques tilleuls.



En continuant tout droit, le cycliste emprunte alors la rue d'Abolens, qui traverse actuellement les grands vergers de pommiers et poiriers Fourneaux-Guilliams. Les pommes Jonagold, Coxs, Greenstar, Jonagored et Golden, ainsi que les poires Conférence et Doyenné y sont cultivées en lutte intégrée, en donnant la priorité à des méthodes écologiques sûres. Un distributeur de fruits frais, ainsi que de jus, a été installé devant l'exploitation rue des Mayeurs. Les clients peuvent s'y approvisionner à n'importe quelle heure de la journée, pour un prix modique.



Après une légère montée, notre sportif redescend au « fond de Spimé ». Il s'agit d'une autre zone humide, qui a été transformée lors du remembrement des terres agricoles en zone boisée de quinze ares avec un plan d'eau. L'hiver 2016-2017 ayant été particulièrement sec et le printemps suivant peu pluvieux, le plan d'eau du Spimé était à sec durant le mois de novembre 2017. En temps normal, le plan d'eau est alimenté par les eaux de ruissellement provenant des champs de Blehen et abrite de nombreux batraciens. Le mois de décembre 2017 ayant été particulièrement humide, le plan d'eau s'était reconstitué en janvier 2018. Le petit ruisseau intermittent qui s'en échappe

est le *ruisseau du Spimé*, qui rejoint le ruisseau de Poucet à Cras-Avernas.



En continuant la route vers Abolens, notre cycliste quitte le territoire de Poucet et gravit la colline qui comprend la ligne de séparation des eaux des bassins de l'Escaut (côté Poucet) et de la Meuse (côté Abolens) pour atteindre une altitude proche de 149 m.

Si au lieu de traverser Poucet d'ouest en est comme ci-devant, notre cycliste venant de Villers décide de voyager vers le nord, il rencontre beaucoup moins de difficultés. Il se contente de suivre en pente très douce le tracé de la vallée du ruisseau de Poucet. Anciennement, cet axe était très fréquenté par les voyageurs désireux de rejoindre Kerkom et Saint-Trond (Sint-Truiden).

La « source » du *ruisseau de Poucet* est en fait la sortie d'un tuyau en béton, qui charrie les eaux usées provenant de la rue de Poucet à Villers-le-Peuplier. Cette « source » est située sur



le territoire de l'ancienne commune de Hannut, à proximité d'un petit bosquet. Autrefois, le ruisseau de Poucet était alimenté par les rus intermittents des Ruelles et du Lohiva, en provenance de Villers-le-Peuplier. Aujourd'hui, les eaux de ces rus disparaissent dans les égouts et n'alimentent plus le ruisseau de Poucet.

Évolution du nom du village

Au cours du temps, le nom du village de *Poucet* a connu de nombreuses variantes. En 964 déjà le nom de *Puchey* fit son apparition dans un relevé des anciens biens communaux au comté de Huy. Il se transforma en *Puceu* en 1060. La première apparition certifiée par un document date de 1124, sous l'appellation *Puceis*. Il prit par la suite successivement les noms de *Pucj*, *Puccium*, *Puchiei*, *Puchey*, *Putchez*, *Pucet*, *Puchye*, voire *Pucet les Hannut*, avant d'adopter son nom actuel. En wallon local, il s'appelle plutôt *Poussè*. Pour certains auteurs, le nom pourrait dériver de *Pucius*, patronyme d'un hypothétique Romain habitant du lieu. Pour d'autres, il proviendrait de *puteacus*, lieu où se trouve le bord du puits (*putealis locus* en latin). Dans les deux cas, cela semble indiquer l'origine gallo-romaine du lieu, même si aucune villa romaine n'a été identifiée sur le territoire de l'ancienne commune. Il ne

fait cependant aucun doute que les Gallo-romains ont exploité les terres riches de la région, à Poucet comme ailleurs.

Des premiers hommes sédentaires aux Celtes

Les premiers hommes sédentaires qui se sont installés dans la région et qui ont défriché progressivement la grande forêt qui couvrait les lieux appartenaient à la civilisation Michelsberg. Cela s'est produit vers le milieu du néolithique (environ 3200 ans av. J.-C.). C'était l'époque de la pierre polie caractérisée par la belle hache souvent triangulaire et par la pointe de flèche à pédoncule et à ailerons. C'était aussi l'époque de la grande industrie du silex, comme en témoignent les mines de Spiennes, près de Mons. Des établissements plus modestes se trouvaient également chez nous : la taille du silex a été une activité importante à Wansin. D'autres sites importants de notre région se trouvent à Jandrain-Jandrenouille, Avennes, Braives et Meeffe.



Hache polie du néolithique

L'âge du bronze (environ de 1800 à 800 av. J.-C.)

puis l'âge du fer (de 800 à 50 av. J.-C.) s'ensuivirent. Aucune découverte se rattachant à ces époques n'a été faite à Poucet jusqu'à présent. Pourtant, la seule agglomération de l'âge du bronze connue en Belgique se trouve à Lens-Saint-Servais, située à 3 km à peine de Poucet ! Un peu plus loin, à Omal, six fonds de cabanes datant de l'âge des métaux ont été fouillés en 1905. Il ne fait aucun doute qu'ici comme ailleurs le peuplement s'intensifia. Des chemins furent tracés. Ils facilitèrent plus tard la progression des armées romaines. Les cultures se développèrent. Vers 450 av. J.-C., des *Celtes* issus du nord-ouest des Alpes s'installèrent dans la région. Ils habitaient dans des cabanes coniques, creusées dans le sol, reposant sur un pilier central. Les hommes les entouraient de haies de ronces pour se protéger des animaux sauvages. Les Celtes installés à Poucet devaient appartenir à la tribu des Éburons.



L'époque romaine

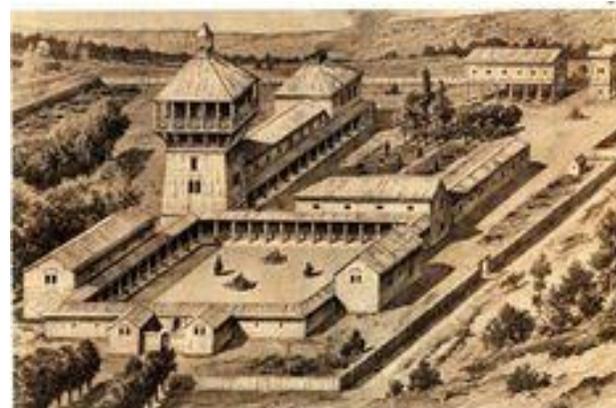
En 57 av. J.-C., les légions romaines commandées par *Jules César* envahirent la Gaule et soumirent les populations locales. En 54, Ambiorix, le chef des Éburons, organisa l'insurrection de la Gaule Belgique contre César et massacra les légions romaines qui se trouvaient à proximité de Tongres. La réaction de César fut terrible : les tribus en rébellion furent exterminées si bien que le peuple des Éburons disparut de l'histoire. Les territoires conquis furent donnés à d'anciens soldats et repeuplés par des tribus venues d'outre-Rhin et par de nombreux esclaves prisonniers de guerre. Ces gens purent, sous l'occupation romaine, vivre ensemble pendant quatre siècles en paix relative.

À cette époque, il n'existait pas de villages comme nous les connaissons aujourd'hui. La région était couverte de grandes exploitations agricoles, appelées *villas gallo-romaines*. Le mot latin *villa* désigne un domaine foncier comportant des bâtiments d'exploitation et d'habitation. Elle comportait un bâtiment résidentiel principal et une série de bâtiments secondaires, dont la vocation était l'exploitation agricole. Elles appartenaient au début à des colons romains. Par la suite,

d'anciens légionnaires reçurent des terres en remerciement pour leurs services rendus. De nombreux esclaves y étaient employés pour accomplir tous les travaux pénibles. Comme indiqué précédemment, aucune villa gallo-romaine n'a pu être identifiée sur le territoire de Poucet. Néanmoins, dans la première moitié du 20^e siècle, l'attention de l'archéologue amateur M. André Thily de Hannut fut attirée par la présence de morceaux de tuiles aux limites d'Hannut–Poucet–Blehen–Villers-le-Peuplier, à proximité de la « source » actuelle du ruisseau de Poucet. Le terrain y fut prospecté. Quantité de débris de poterie, un fragment de tasse marquée RIGINVS, un morceau de tuile portant le sigle NEH, un col de vase peint pouvant dater du 1^{er} siècle apr. J.-C., un tesson décoré à la roulette dans le goût du 4^e siècle... furent extraits d'une fosse de trois mètres de profondeur. Tous les objets sont la preuve que les Gallo-Romains ont occupé cet endroit pendant une longue durée.

Progressivement, l'empire s'affaiblit : les légions romaines ne parvinrent plus à repousser les peuples qui se pressaient derrière le Rhin. Elles se replièrent vers le sud. Les campagnes furent ravagées, les villas pillées et incendiées. Vers la seconde moitié du 3^e siècle, la Hesbaye fut occupée par les Francs. Après la pacification, de nouvelles demeures rurales se reconstruisirent : les villas franques étaient disposées

en carré, autour d'une cour fermée, pour mieux se protéger des intrus. Cette disposition subsistera pendant des siècles. Construites en bois, elles n'ont évidemment laissé aucune trace de leur présence.



Villa franque

Poucet en Hesbanie

Le territoire conquis par les Francs en 481 portait le nom *d'Austrasie*. Il était subdivisé administrativement en espèces de cantons, nommés *pagus*. Le *pagus de Hesbaye*, nommé *Hesbanie*, correspondait à une division naturelle, approximativement comprise entre la Dyle à l'ouest, le Démer au nord et la Meuse à l'est et au sud.

Lorsque les chaussées romaines furent restaurées à partir du 6^e siècle, et que le commerce put se développer à nouveau, les villas franques se transformèrent progressivement : la tour devint un donjon pour

abriter le seigneur des lieux, les bâtiments agricoles s'étendirent, les cabanes des ouvriers agricoles se multiplièrent. Les premiers villages, ancêtres des villages actuels, commencèrent à prendre forme autour de la seigneurie. À partir du 7^e siècle, le seigneur devenu chrétien installa une chapelle à proximité. Personne ne sait quand la première chapelle de Poucet fut construite, mais il n'est pas impossible que ce soit déjà à l'époque carolingienne. La chapelle avait probablement été dédiée, comme l'église actuelle, à saint Martin, apôtre des Gaules et évêque de Tours vers 400. Son culte fut probablement répandu en Hesbaye au 7^e siècle par saint Amand, qui, après s'être rendu à son tombeau, évangélisa la région et y fit connaître et aimer ce grand saint, ami des pauvres. La dédicace de l'église de Poucet à saint Martin témoigne de sa grande ancienneté.

De retour de Metz où il était prêtre, *Trudon* (qui deviendra *saint Trond*) fonda en 657 l'abbaye de Saint-Trond, autour de laquelle se développa ultérieurement la ville de même nom.

La *Hesbanie* était divisée en quatre comtés. Dans le *traité de Meerssen* (près de Maastricht) de 870, il apparaît que Poucet appartenait au *comté central* qui se fera dépecer progressivement au profit du duché

de Brabant et de la principauté de Liège.

Entre 850 et 892, les attaques des Vikings se multiplièrent dans les vallées de l'Escaut et de la basse Meuse. Au début, les razzias rapides étaient suivies de retours en Scandinavie. Par la suite, de grandes armées adoptèrent une politique de conquête et d'établissement. En juillet 881, les Vikings s'attaquèrent à la Belgique orientale, jusqu'alors épargnée.

Après avoir pillé la Flandre, ils remontèrent la Meuse. En novembre 881, ils installèrent un camp permanent à *Aschloa*, aujourd'hui *Esloo* près de Maastricht. De là, remontant les rivières plus petites, ils ravagèrent toute la région et incendièrent Maastricht, Liège et Huy. Ne pouvant faire le siège du château de Huy, trop bien protégé, ils se répandirent dans la riche Hesbaye. Ils détruisirent l'abbaye Saint-Sevère de Meeffe. Ils pillèrent et réduisirent en cendres toutes les localités rencontrées. Poucet fut vraisemblablement du nombre.

Pour se protéger de telles attaques, les villages s'équipèrent progressivement de tours de défense, où la population pouvait se réfugier en cas de besoin. Un certain nombre de ces tours furent ultérieurement utilisées comme clochers des églises.

En 954, des troupes venant de Hongrie traversèrent la Meuse à Maastricht, puis suivirent l'ancien tracé de la chaussée romaine en Hesbaye. Ils incendièrent le monastère de Saint-Landoald à Wintershoven (près de Kortesseem, en province de Limbourg) et, semble-t-il, l'église collégiale Saint-Aubain de Namur. Les villages ne furent pas épargnés, Poucet non plus.

À cette époque, les souverains perdirent énormément de leur puissance, si bien qu'un grand nombre de petits comtés éphémères se développèrent petit à petit près des châteaux. Deux documents du 10^e siècle sont parvenus jusqu'à nous, affirmant qu'il existait à cette époque dans le *comté central* un *comté d'Avernas*. Ce dernier comprenait notamment Hannut et Lens-Saint-Remy. Il est vraisemblable que Poucet en faisait également partie. Aux environs de 950, le comte *Rodolphe*, frère du comte de Hainaut *Régnier III*, se trouvait à la tête de ce comté dont il n'existe plus aucune trace après le 10^e siècle ; il est probable que le siège du comté avait été transféré à *Duras*, près de Saint-Trond. Le château fort de Duras

¹ Dans le droit féodal, l'avoué était la personne chargée de la protection et de la représentation juridique d'une institution ecclésiastique, pour les affaires séculières de la vie quotidienne. Le sous-avoué était un représentant de l'avoué.

était l'habitation du *comte*, qui était seigneur de plusieurs endroits, parfois éloignés, comme Rochefort, Clermont et Jodoigne. Il était aussi le sous-avoué¹ de l'abbaye de Saint-Trond, et de toutes ses dépendances.

À la fin du 11^e siècle, un certain *Walter* (ou *Wautier*) de Trognée était un noble qui possédait en propre de nombreuses terres en Hesbaye, dont une grande partie était encore couverte de forêts. Il était un fils de la noble famille du seigneur de *Jauche*. Son frère *Godescalc* était l'avoué de Landen, de Petit-Hallet, de Nodrengé, de Mont-Saint-André, d'Autre-Église et d'Attenhoven. *Godescalc* avait épousé en 1094 *Alpais de Morialmé de Rumigny-Florennes*, et était devenu par son mariage le seigneur de Morialmé et d'Ham-sur-Heure, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Il se rattachait donc à l'un des plus puissants lignages de cette région : les *Rumigny-Florennes*.

Walter possédait de nombreux alleux² dans la région, à Trognée bien sûr, mais aussi à Hannut, Poucet, Bertrée, Cras-Avernas et Avernas-le-Bauduin, sur

² Depuis l'époque franque, un alleu était une terre possédée en propriété complète, ne dépendant d'aucune seigneurie foncière.

lesquels il exerçait des droits de justice. Afin de recommander leurs âmes aux prières des religieux, ou de réparer des injustices commises, de nombreux seigneurs cédaient à cette époque une partie de leurs terres à des institutions religieuses. C'est ainsi que *Walter* avait donné en 1123 l'alleu et la justice de Cras-Avernas à l'abbaye de Saint-Laurent de Liège. L'année suivante, il abandonna à l'abbaye française de Cluny l'église qu'il avait fait bâtir à Bertrée, ainsi que toute sa dotation, à savoir les dîmes, un moulin, la moitié de la forêt de Trognée et plusieurs biens situés à Hannut, Poucet, Trognée et Avernas-le-Bauduin. C'est ainsi qu'une bonne partie de Poucet passa sous l'autorité du prieuré de Bertrée. La justice était rendue par le prieur, ou dans les cas les plus graves, par l'avoué qui n'était autre que *Godescalc de Morialmé*.

Mentionnée dans l'acte de 1124 relatif à la donation de *Walter de Trognée* au monastère de Cluny, l'église de Poucet, dédiée à saint Martin, était une construction en bois et torchis. À cette époque, elle appartenait au doyenné de Saint-Trond, dans le diocèse de Liège. Elle servit probablement souvent de refuge aux habitants et fut sans doute incendiée puis reconstruite bien des fois au cours des siècles. L'église

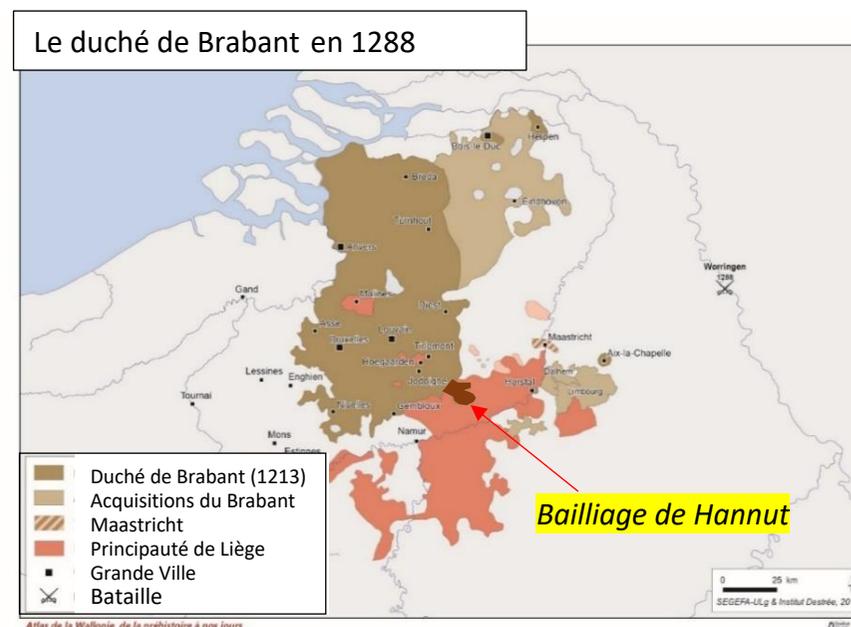
était une « *quarta capella* », annexe de Bertrée. Jadis, les églises paroissiales étaient réparties en trois classes juridiques, dont les tarifs d'imposition étaient dégressifs : les églises *entières*, *médianes* et *quartes-chapelles* acquittaient respectivement la totalité, la moitié et le quart des redevances touchées par l'évêque ou par son archidiacre. En principe, ces paliers dépendaient des gages et des dîmes de chaque paroisse, donc du nombre de fidèles, et finalement de la plus ou moins grande distribution des sacrements propres aux églises paroissiales, baptêmes et funérailles. Une *cura intégra* était une paroisse mère (comme à Bertrée), l'église primitive d'un district paroissial. Les filiales (médianes ou quartes-chapelles) étaient souvent créées et érigées à la requête de paroissiens plus éloignés. À Poucet, les offices religieux étaient célébrés par un des moines du prieuré de Bertrée. Ce dernier ne pouvait administrer ni le premier ni le dernier sacrement. Les baptêmes furent célébrés à Bertrée jusqu'en 1793.

Poucet pillé entre Liège et Brabant

Le *comté de Duras* était un ensemble assez déchiqueté, qui, à la fin du 12^e siècle, fut annexé en partie par les comtes de *Looz*, et en partie par les ducs de Brabant. Dans le *comté occidental* voisin, le *comté de*

Louvain (cité pour la première fois en 988) prit rapidement de l'extension. En 994, le comte de Louvain, *Lambert I^{er} le Barbu* (950-1015), qui n'était autre que le fils de *Régnier III*, acquit par héritage le comté de Bruxelles. Ce fut l'origine du futur *duché de Brabant*. Grâce à des acquisitions ultérieures, le comté s'agrandit considérablement. Près de 200 ans plus tard, c'est le fils de *Godefroid III de Louvain*, *Henri I^{er} le Guerroyeur* (1165-1235), qui fut le premier à se titrer de *duc de Brabant et de Lothier*, à la fin du 12^e siècle. Vers 1180, il s'empara de Jodoigne et en 1188, ce fut le tour de Hannut et de quelques villages proches, dont Poucet. Le prince-évêque de Liège, Hugues de Pierrepont, avait étendu son influence de son côté sur plusieurs villages du comté central et n'appréciait pas l'expansionnisme de Henri I^{er} de Brabant. En 1213, la terrible *bataille de Steppes* éclata entre le duc de Brabant et le prince-évêque. Les milices liégeoises infligèrent au duc Henri I^{er} une sanglante défaite. Les campagnes situées entre Montenaken et Avernas furent jonchées de 2 500 à 3 000 cadavres brabançons. Le lendemain de la bataille, le 14 octobre, le prince-évêque pilla Landen, Léau (Zoutleeuw) et Hannut, ainsi que tous les villages voisins. Poucet fut du nombre. Le château de Hannut fut détruit pour la pre-

mière fois, ainsi que les remparts. Ce n'était que le début d'une longue série d'attaques et de destructions. Henri I^{er} ne prêta hommage à l'archevêque Engelberg de Cologne qu'en 1222, à la suite de quoi ce dernier intervint auprès de l'empereur pour qu'il confirme les droits et privilèges de Henri I^{er} sur certains territoires, dont le *fief de Hannut*. Cette dernière expansion brabançonne en Hesbaye s'appelait le *bailliage de Hannut*. Il comprenait 13 localités : Hannut, Avernas-le-Bauduin, Bertrée, Cras-Avernas, Poucet, Abolens, Lens-Saint-Remy, Lens-Saint-Servais, Ligny, Grand-Hallet, Petit-Hallet, Villers-le-Peuplier et Moxheron



(hameau de Moxhe). Il s'enfonçait profondément dans la principauté de Liège, comme le montre la carte précédente. Le bailliage de Hannut persista jusqu'à la fin de l'ancien régime en 1794.

Le monastère et la ville de Saint-Trond furent ensuite acquis par l'Église de Liège en 1227, ce qui explique que l'Église de Liège fut autrefois propriétaire foncier d'une grande partie du territoire de Hesbaye, bien au-delà des limites de la principauté de Liège.

Quelques années après la suppression du servage en 1248 par le duc Henri II, la cour domaniale devint une simple *cour foncière*, qui ne rendait plus que la *basse justice*, celle qui ne juge jamais les infractions à la loi pénale et qui, en matière civile, décide des questions de cens, rentes, propriété, possession, partages, contrats de mariage, testaments..., sans pouvoir exercer certains actes de procédure, réservés aux juridictions supérieures. La *justice haute*, concernant des crimes énormes tels que le meurtre, l'incendie volontaire, le rapt..., était rendue directement par le *bailli* de Hannut, qui dépendait lui-même de la Cour de Louvain.

Le château de Poucet

C'est vraisemblablement au cours du 13^e siècle

qu'eut lieu la construction du château de Poucet. Il se trouvait à l'emplacement actuel de la ferme du Hesbain, au 11 de la rue Léon Genot. La seigneurie de Poucet était un fief du duc de Brabant. Les seigneurs de *Puchey* qui y résidaient étaient des vassaux du duc. En 1362, *Arnould de Rummen*, seigneur de Poucet, vendit au comte de Namur *Guillaume I^{er}* une rente sur Poucet. N'étant pas capable de remplir ses obligations financières, il vit en 1370 son domaine confisqué au profit du comte de Namur. À partir de cette année, la seigneurie de Poucet, qui était un fief du duc de Brabant, fut détenue par le comte de Namur. Les seigneurs de Poucet devinrent des vassaux du comte de Namur.

Au 15^e siècle, le bien passa entre les mains de la famille *de Mérode*. Le château exista pendant près de 400 ans : il fut détruit en 1637 par les troupes protestantes hollandaises en rébellion contre l'Espagne catholique (la Hesbaye appartenait aux Pays-Bas espagnols à cette époque).

Les guerres du Moyen-Âge

De 1275 à 1278 eut lieu la « *guerre de la vache* », dont le départ fut une dispute à la suite du vol à Ciney d'une vache par un manant de Jallet (situé en princi-

pauté de Liège) et retrouvée à Andenne dans le comté de Namur. Le duc de Brabant, le prince-évêque de Liège, le marquis de Namur et le comte de Luxembourg, et leurs vassaux respectifs y furent engagés, soutenant soit le marquis de Namur, soit le prince-évêque de Liège. Cette guerre fit plus de 15 000 victimes. Dans ce contexte, *Bouchard d'Avennes* (combattant pour la principauté de Liège) brûla Hannut et Landen en 1276. L'année suivante, les Hesbignons liégeois, sous le commandement d'*Ardenois des Preis*, saccagèrent et incendièrent à nouveau la ville et 23 villages brabançons jusqu'à Tirlemont. Nul doute que Poucet devait en faire partie.

En 1297 débuta *la guerre des Awans et des Waroux*. Elle ravagea durant 38 ans la chevalerie hesbignonne qui ne s'en remit jamais : plusieurs dizaines de chevaliers y perdirent la vie, et plus de 30 000 soldats ! La majeure partie de la Hesbaye se trouvait alors en principauté de Liège, mais le prince-évêque fut incapable d'arrêter les hostilités. Celles-ci reprirent entre le prince-évêque et le duc de Brabant. Ainsi, en 1303, le duc de Brabant subit une défaite à Latinne. Les vainqueurs vinrent mettre le feu au bailliage de Hannut. Ils prirent un réel plaisir à ravager les campagnes, à vider les granges et à piller les maisons. En

1328, Hannut fut à nouveau incendiée et détruite. En 1332, le prince-évêque Adolphe de La Marck, aidé par le comte de Luxembourg, détruisit Hannut et neuf autres localités. Poucet, situé à quelques kilomètres de Hannut, fut vraisemblablement la proie des flammes.

En 1356 survint la guerre de *succession du duché de Brabant*, dans laquelle les antagonistes étaient les comtes de Flandre et de Namur, et le prince-évêque. L'armée liégeoise prit une fois de plus Hannut et le pilla ainsi que les villages voisins. Elle emmena en captivité les plus riches habitants, qui ne retrouvèrent leur liberté que par le versement d'une forte rançon.

En 1378, les mêmes communes qu'en 1356 furent à nouveau pillées et incendiées, mais cette fois par des Hutois sous la conduite de *Raes de Lamine*, allié des Liégeois.

Poucet devient bourguignon

Le luxe et les dépenses du dernier comte de Namur, Jean III, mécontentèrent ses sujets. En 1421, criblé de dettes, il vendit le comté en viager au duc de Bourgogne *Philippe le Bon*. À la mort du comte en 1429, le comté devint la propriété du duc et la seigneurie de Poucet appartient en propre au duc. En 1430, à

défaut d'héritiers, le duché de Brabant passa également aux mains de *Philippe le Bon*, si bien que les anciens comté de Namur et duché de Brabant furent réunis en 1430 aux *Pays-Bas bourguignons*, qui comprenaient déjà également le comté de Flandre, le comté d'Artois, le duché de Limbourg, le comté de Hainaut, le comté de Hollande, le comté de Zélande et les autres territoires néerlandais. Chacun de ces états formant les Pays-Bas bourguignons gardait ses propres lois, qui différaient donc d'un état à l'autre.



Philippe le Bon

En 1456, Philippe le Bon essaya d'étendre son influence à la principauté de Liège, qui coupait en deux ses territoires des Pays-Bas. Grâce à ses excellentes relations avec le pape, il réussit à faire remplacer le prince-évêque de Liège, Jean de Heinsberg, par son neveu âgé de 18 ans, Louis de Bourbon. Ce dernier poursuivit alors ses études à l'Université de Louvain durant 7 années. Pendant tout ce temps, Philippe le Bon régna de fait sur la principauté, mais la résistance

des Liégeois s'intensifia. Lorsque Louis de Bourbon prit enfin ses fonctions en tant que prince-évêque en 1465, il fut immédiatement déposé par les États de Liège. La population rebelle en profita pour piller les terres d'Outre-Meuse qui appartenaient au duc de Bourgogne. Philippe le Bon envoya alors à Liège une armée sous le commandement de son fils



Charles le Téméraire

Charles le Téméraire, pour rétablir son autorité. Les Liégeois formèrent une armée de 4 000 hommes, presque tous des civils, pour combattre Charles le Téméraire. La bataille dite *de Montenaiken* eut lieu le 20 octobre 1465 dans nos campagnes. Elle fut une victoire écrasante pour les bourguignons, mais dans le feu de l'action les milices liégeoises incendièrent tous les villages de la région. Le village de Poucet fut une nouvelle fois complètement pillé et incendié. Des années de désolation et de misère s'ensuivirent. Vers 1490, la famine poussa les habitants à émigrer ou à se faire voleurs et brigands. Les campagnards se réfugièrent dans leurs églises qu'ils fortifièrent : beaucoup furent pillées et incendiées.

Dès avant 1469, *Philippe le Bon* céda sous forme

d'engagement la seigneurie de Poucet, dépendant dorénavant de la cour féodale de Brabant, à la noble famille *de Mérode*. De la sorte, le duc se réservait le droit d'en rembourser le prix, en mains du seigneur ou de ses héritiers, soit pour procéder à de nouvelles enchères, soit pour réintégrer la seigneurie désengagée dans le domaine ducal.

En 1477, *Charles le Téméraire* fut tué dans la bataille de Nancy. La même année, *Marie de Bourgogne*, fille unique et héritière du Téméraire, épousa *Maximilien d'Autriche*, le futur empereur du Saint-Empire romain germanique. *Marie* mourut accidentellement en 1482 des suites d'une chute de cheval près de Bruges. Son fils *Philippe le Beau* n'avait alors que 4 ans et il hérita la Bourgogne de sa mère. Son père *Maximilien* prit alors la tête d'une régence jusqu'à sa majorité en 1496, date à laquelle *Philippe* épousa *Jeanne de Castille*, fille de *Ferdinand d'Aragon*. De leur union naquirent six enfants : le fils



Marie de Bourgogne

aîné s'appelait *Charles*. *Philippe le Beau* mourut en 1506, alors que *Charles* n'était âgé que de 6 ans. La régence des Pays-Bas bourguignons fut alors confiée à sa tante *Marguerite d'Autriche*. En 1512, les anciens Pays-Bas devinrent une partie du Saint-Empire, sous le nom de *Cercle de Bourgogne*. En 1515, à peine âgé de 15 ans, *Charles* devint le nouveau duc de Bourgogne, souverain des Pays-Bas. L'année suivante, à la mort de son grand-père maternel *Ferdinand d'Aragon*, il reçut la couronne d'Espagne et de ses colonies : l'Amérique avait été découverte par Christophe Colomb 24 ans auparavant. Après le décès de *Maximilien* en 1519, son petit-fils *Charles* fut à son tour élu roi des Romains puis en 1520 sacré empereur du Saint-Empire romain germanique sous le nom de *Charles Quint*. Sa tante *Marguerite d'Autriche* devint alors gouverneure des Pays-Bas et le resta jusqu'à sa mort en 1530. De 1531 à 1555, ce rôle fut tenu par la sœur de *Charles Quint*,



Charles Quint

Marie de Hongrie. En 1548, par la *transaction d'Augsbourg*, Charles Quint confirma le regroupement des 17 provinces des Pays-Bas et du comté de Bourgogne en un Cercle de Bourgogne. Il attribua un statut particulier aux Pays-Bas au sein du Cercle de Bourgogne en les dispensant de devoir se plier à des lois et tribunaux de l'empire et en les exemptant de certaines taxes. Par la « *Pragmatique Sanction* » en 1549, il consolida la « transaction » en unifiant les droits de succession des provinces et en déclarant que les Dix-Sept Provinces formaient un tout indivisible non fragmentable. À la fin du 16^e siècle, le Cercle de Bourgogne se réduisit aux provinces des Pays-Bas : le duché de Brabant (y compris le marquisat d'Anvers et le duché de Limbourg), le pays de Fauquemont, le pays de Daelem, le pays de Rolduc, le duché de Luxembourg, le comté de Chiny, le duché de Gueldre, le comté de Flandre, le comté de Hainaut, le comté de Namur, la seigneurie de Malines, le bailliage de Tournai et du Tournaisis, ainsi que tous les comtés hollandais. Ces provinces étaient réunies sous la domination d'un même souverain, mais conservaient leur propre indépendance, leurs lois et leurs constitutions particulières. Le souverain n'était reconnu que par le titre qui lui était propre comme souverain de chaque État, à savoir, duc de Brabant, seigneur de Malines, comte de Flandre, de

Namur, etc. Comme nous l'avons vu, certains villages de l'entité hannutoise se trouvaient en duché de Brabant, d'autres au comté de Namur, d'autres encore en principauté de Liège. Chaque état avait ses propres lois : elles différaient donc d'un village à l'autre !

En 1541, le premier curé connu de Poucet s'appelait *Johan Trousse*. En 1545, la seigneurie de Poucet appartenait à *Bernard de Mérode*, seigneur de Rummen, plus connu sous le nom de *Waroux*. Réformé convaincu, il fut un des premiers signataires du compromis des nobles et partisan du *Prince d'Orange*.

Poucet sous le Régime espagnol

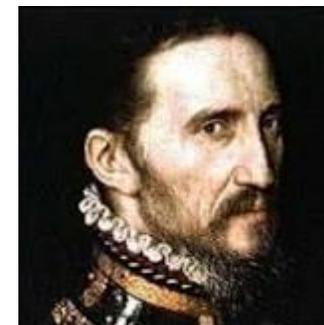
Pendant tout le règne de *Charles Quint*, la réforme luthérienne se développa et finit par embraser une grande partie de l'empire. Les Pays-Bas espagnols furent pénétrés très tôt par la réforme luthérienne malgré la sévère répression de Charles Quint. Mais c'est surtout le calvinisme qui s'imposa dans la population et une partie de la noblesse. Au terme d'une vie de combats, miné et désabusé par ses échecs face à la France, aux protestants et à sa propre famille, *Charles Quint* se dépouilla progressivement de ses pouvoirs. Par une série de conventions avec son frère Ferdinand, il lui céda les duchés autrichiens. Le 25 octobre

1555, à Bruxelles, il abdiqua ses droits sur les Pays-Bas, officiellement séparés du Saint-Empire, en faveur de son fils *Philippe*, déjà duc de Milan et roi de Naples. Il lui céda ses droits sur l'Espagne en 1556 et un peu plus tard, au seuil de la mort, ceux sur le comté de Bourgogne. Les riches provinces des Pays-Bas, qui constituaient le moteur de l'empire de Charles Quint, ne considèrent jamais *Philippe II* comme l'un des leurs. Il avait été élevé en Espagne, il connaissait le français et les réalités de l'héritage bourguignon (comme le collier de la Toison d'or), mais culturellement il ne comprenait pas ses sujets des Pays-Bas. Depuis l'Espagne, il percevait les Pays-Bas comme un territoire menacé par l'hérésie protestante, qu'il fallait éradiquer sans ménagement. Or la noblesse et les couches sociales supérieures des Pays-Bas n'étaient pas prêtes à accepter un traitement aussi brutal et contraire à leurs privilèges. Une fronde apparut en 1566 et 1567, pour des motifs liés aux tentatives de Philippe II de supprimer les droits acquis au cours des siècles au profit d'une gouvernance directe de l'Espagne. Philippe II réagit par l'envoi



Philippe II

d'une armée et la nomination du *duc-d'Albe* (*Ferdinand Alvare de Tolède*) comme gouverneur. Ce dernier prit souvent ses quartiers à Hannut, ses troupes logeant dans les communes voisines. Comme il était d'usage, celles-ci causèrent de grands dégâts, particulièrement en 1574 et 1575. Le duc établit un régime de terreur en voulant mater les protestants en révolte. La répression commença à Bruxelles par l'exécution capitale de deux des chefs principaux, les comtes d'Egmont et de Hornes : ceci déclencha un soulèvement qui engendra une guerre civile, la noblesse se divisant en adversaires et partisans de l'Espagne soutenus ou combattus par des factions populaires. Cette situation fut favorisée par la conversion au protestantisme d'une partie de la population. *Bernard de Mérode*, seigneur de Poucet, était un réformé convaincu. À l'arrivée du duc-d'Albe, ses biens furent confisqués si bien que la propriété de la seigneurie de Poucet retourna dans le domaine royal espagnol. Il n'est pas exclu que le duc-d'Albe ait logé au château de Poucet. Aux revendications politiques de défense des libertés issues des vieilles chartes s'ajouta alors une opposition religieuse



Duc-d'Albe

contre le catholicisme défendu avec intransigeance par l'Espagne. La guerre de soulèvement qui s'ensuivit, menée contre le roi d'Espagne, est connue sous le nom de *guerre de 80 ans*. Elle ne prit fin en 1648 que lorsque Philippe IV, le petit-fils de Philippe II, reconnut l'indépendance des sept provinces du nord des Pays-Bas sous le nom de *Provinces-Unies*, qui devinrent par la suite les Pays-Bas actuels. Les dix provinces du sud, qui formeront bien plus tard la Belgique, restèrent sous contrôle espagnol.



Philippe IV

Entre 1575 et 1594, toute la région hannutoise fut plongée dans une misère noire, soit à cause des Espagnols, soit à cause du passage de bandes de révoltés protestants, car les troupes s'approvisionnaient sur place : elles saccageaient les campagnes, vidaient les granges, ne laissaient ni chevaux, ni vaches, ni moutons, ni poules. Même les ustensiles de cuisine et les meubles furent parfois enlevés. Sans parler des viols, des meurtres et de toutes sortes de cruautés. De

nombreuses maisons furent détruites à Hannut et dans les villages proches. Beaucoup d'habitants émigrèrent vers la principauté de Liège ou l'ancien comté de Namur.

En 1579, comme si tout cela ne suffisait pas, une terrible épidémie de peste sévit dans le bailliage de Hannut pour couronner le tout. Faute de soins et de nourriture, les victimes ne se comptèrent plus.

Au milieu du 16^e siècle, les diocèses étaient restés presque inchangés depuis l'époque mérovingienne. Les Pays-Bas espagnols étaient alors sous l'autorité religieuse de six évêchés différents, dont deux étrangers. Une grande partie du duché de Brabant dépendait de l'évêque de Liège, pays voisin, lui-même dépendant de l'archidiocèse de Cologne. Pour mettre fin à cette situation, Philippe II, à la suite d'une bulle de nomination du pape Pie IV, créa *l'évêché de Namur* en 1559, dépendant du nouvel archidiocèse de Malines. L'année suivante, le prieuré de Bertrée qui se trouvait abandonné par l'abbaye de Cluny et menaçait ruine fut supprimé par le pape Pie IV. Il l'incorpora le 12 mars 1560 à la mense épiscopale de Namur, c'est-à-dire que dorénavant l'évêque de Namur aurait toutes les prérogatives que possédait le prieur de Bertrée, par exemple celle de nommer les membres de la

Cour foncière. Il devrait aussi nommer un curé en vue d'administrer la paroisse et veiller à sa subsistance. Par contre, la haute Cour de justice continuait à appartenir à Philippe II en tant que duc de Brabant. À cette date, la paroisse de Poucet, comme toutes celles de la région, passa dans le diocèse de Namur. Après la création du doyenné de Hannut, il en fit partie.

Pour résoudre ses difficultés financières, *Philippe IV*, roi d'Espagne et souverain des provinces belges de 1621 à 1665, décida de vendre *sous forme d'engagement* la seigneurie et la haute justice d'un grand nombre de villages dans nos régions. De la sorte, le roi se réservait le droit d'en rembourser le prix, en mains du seigneur ou de ses héritiers, soit pour procéder à de nouvelles enchères, soit pour réintégrer la seigneurie désengagée dans le domaine royal. Le nouveau seigneur avait le droit d'exercer la haute, la moyenne et la basse justice : il pouvait poursuivre tous les types d'infractions et prononcer toutes espèces de peines. Il nommait personnellement une Cour de justice composée d'un mayeur, d'échevins, d'un greffier et de sergents. Ceux-ci prenaient connaissance des causes criminelles, civiles ou mixtes. Ils enregistraient aussi les contrats relatifs aux immeubles situés dans la seigneurie. Le seigneur perce-

vait, en tout ou en partie, les amendes infligées aux délinquants par la Cour. Il avait le droit d'obliger les riverains à entretenir et réparer les chemins. Il tenait les *plaids généraux*, comme au Moyen-Âge.

Ainsi, en 1630, les seigneuries de Poucet et d'Abolens furent engagées à *Jean de Mombeek*, le bailli de Hannut, en garantie d'un prêt d'argent. Dès ce moment, l'évêque de Namur perdit ses prérogatives de seigneur de Poucet et les revenus y afférant. À la mort de *Jean de Mombeek* en 1635, son neveu *Godefroid de Mombeek* hérita de ses biens. Il acheta fermement la seigneurie en 1644, de même que les seigneuries d'Avernas-le-Bauduin et Bertrée, mais il ne tarda pas à être fortement endetté. Les deux propriétés de Poucet et d'Abolens furent ensuite revendues à *Arnould de Longchamps* en 1662. Poucet et Abolens restèrent ainsi unis par le même seigneur jusqu'à la fin de l'ancien régime en 1794. Le dernier seigneur fut le colonel *de Collaert*, qui décéda en 1836, et fut enterré dans la chapelle Saint-Donat de Blehen. Le seigneur avait à Poucet une Cour échevinale et une Cour censale qui garda jusqu'à la fin de l'ancien régime le nom de Cour de Mérode. Elle servait pour les deux villages. Au 17^e siècle, la seigneurie de Poucet n'avait plus aucun lien avec le château. Après avoir été saisi par le duc-

d'Albe, le château était retourné dans le domaine royal espagnol en 1567 puis fut vendu en 1609 à *Gérard d'Oyenbrugge de Duras*, Premier député de l'État noble du comté de Namur, seigneur de Preiche et Bertange, époux de *Marie de Mérode*. Le château fut détruit en 1637 par les troupes hollandaises en rébellion contre l'Espagne. En 1658, la ferme actuelle du Hesbain fut érigée à l'emplacement de l'ancien château par *Guillaume d'Oyenbrugge de Duras*, fils de Gérard et époux de *Antoinette de Quarré*. La ferme passa par la suite à leur fils *Gérard* (1639-1704) en 1668. La ferme eut par la suite de nombreux autres propriétaires. Elle fut rachetée en 1955 par la famille Seny-Snyers. Depuis 1990, Stanislas Seny, fils des précédents, en est propriétaire.

En 1661, le feu ravagea l'église de Poucet ainsi que la cense et les maisons voisines. L'auteur du sinistre ne fut jamais identifié. L'église fut réparée.

De 1672 à 1678, la *guerre de Hollande* opposa la France de *Louis XIV* (et ses alliés) à la Quadruple-Alliance (Provinces-Unies, Saint-Empire romain germanique, Brandebourg et Espagne) et apporta son lot de désolation dans la région. Ainsi, en 1672, le maréchal de Turenne et ses 40 000 soldats traversèrent notre

région en se conduisant comme des ennemis. À Poucet et à Lens-Saint-Remy, les cultivateurs ne purent sauver que leur bétail. L'année suivante, les armées alliées campèrent quatre jours à Grand-Hallet. Plusieurs localités subirent des dégâts très importants. Ensuite, les Hollandais, puis les Français campèrent à Hannut, Poucet et Lens-Saint-Remy. En 1674, l'armée impériale traversa les campagnes de Lens-Saint-Remy et maltraita la population. Le bétail mourut pendant l'hiver, faute de nourriture. En 1676, les Hollandais et Espagnols revinrent et occupèrent Thisnes, Crehen et Villers. La population fut à nouveau mise à contribution. Trois régiments hollandais et cinq régiments de cavalerie logèrent à Hannut et à Poucet. Les deux localités furent pillées; Poucet dut en plus payer une somme de 1 900 florins. Enfin, en 1678, les Hollandais furent à nouveau de retour à Lens-Saint-Remy pour trois semaines. Ils emportèrent jusqu'à la dernière gerbe. Ils



Louis XIV

mirent toute la région en coupe réglée, ravageant les campagnes et pillant les maisons.

De 1688 à 1697, la *guerre de la ligue d'Augsbourg* opposa Louis XIV à une large coalition européenne, nommée ligue d'Augsbourg, et comprenant les Provinces-Unies, le Saint-Empire romain germanique, l'Espagne et la Savoie. Pendant ces années, la misère devint encore pire. Les campements succédèrent aux campements, les réquisitions aux réquisitions, les impôts aux impôts. La pauvreté était extrême : les habitants mendiaient leur pain le long des routes. De plus, la population était décimée par les maladies apportées par les armées.

Pendant la *guerre de succession d'Espagne*, de 1701 à 1714, la région fut occupée longtemps par les armées franco-espagnoles, postées dans les lignes de retranchements qui couvraient le Brabant et le pays de Namur. Les rares terres qui avaient été cultivées furent fourragées, et le peu d'entre elles qui en avaient échappé fut dévasté par les alliés lorsqu'ils traversèrent les lignes. La bataille la plus importante eut lieu près de Ramillies en 1706 ; elle chassa l'armée française et ses armées alliées hors des Pays-Bas. Comme si cela ne suffisait pas, le climat se refroidit

sensiblement au début du 18^e siècle : en 1709, la récolte fut insuffisante pour recueillir des semences pour la saison suivante et de nombreux champs restèrent en friche en 1710. La famine régna dans les campagnes. Des invasions de souris et limaces infestèrent également champs et villages, créant des dégâts considérables, détruisant plus des deux tiers des récoltes.

Poucet sous le Régime autrichien

En 1713, nos régions passèrent de l'obéissance des Habsbourg d'Espagne à celle des Habsbourg d'Autriche, mais la situation dans les campagnes était toujours aussi préoccupante : les récoltes de 1712, 1713 et 1714 furent mauvaises. Une tempête ravagea les récoltes en 1718, le blé manqua en 1724. L'invasion des souris se répéta en 1733 et 1740. En 1746, le maréchal de Saxe établit son quartier général à Villers. Son armée fit main basse sur les provisions des habitants et fourragea les blés encore verts. Les années 1755 et 1756 furent marquées par des tremblements de terre, suivies en 1759 et 1760 d'une terrible sécheresse et du retour des souris. En 1793, l'église de Poucet devint baptismale : se rendre à Bertrée pour faire baptiser son enfant n'était plus nécessaire pour les Poucétois.

Poucet est français

En 1795, les anciens Pays-Bas autrichiens et l'ancienne principauté de Liège furent annexés par la France, à la suite de la victoire française lors de la *bataille de Fleurus*. Les titres de noblesse furent supprimés, la dîme fut abolie, un chef-lieu de Justice fut instauré à Avennes, le territoire belge fut divisé en 9 départements. Poucet et toute la région hannutoise furent sortis du Brabant et englobés dans le *département de l'Ourthe*, dont la préfecture était Liège. La déclaration des droits et des devoirs de l'Homme et du Citoyen fut exposée en permanence à la nouvelle Justice de Paix d'Avennes. L'administration fut organisée par cantons, sous le nom de « municipalités ». Le canton de Hannut comprit 18 communes : chacune d'elles envoyait deux « agents » pour former l'administration municipale, présidée par *G. Degeneffe*. En 1797, l'assemblée municipale du canton groupa les 18 communes en deux assemblées primaires. La première, dénommée *assemblée des Sources du Geer*, siégeait en l'église de Hannut et comprenait les citoyens des communes de Hannut, Avernas, Cras-Avernas, Trognée, Poucet, Grand-Hallet, Petit-Hallet, Bertrée et Wansin. La seconde, appelée *assemblée des Tombes du Soleil*,

siégeait en l'église de Villers et comprenait les citoyens des communes de Villers, Thisnes, Merdorp, Crehen, Blehen, Lens-Saint-Servais, Lens-Saint-Remy, Abolens et Tourinne. Fin 1799, Napoléon prit le pouvoir. Le Consulat rétablit les conseils municipaux et confia au préfet la mission de nommer le maire, son adjoint et les conseillers municipaux, dans chacune des communes. Après le concordat (1801), le culte fut rétabli dans l'église et la paroisse de Poucet réintégra le diocèse de Liège, dans le doyenné de Hannut. Cependant, de 1805 à 1849, elle fut annexée à l'église de Villers-le-Peuplier : c'est le curé de Villers qui desservait également la paroisse de Poucet. Il s'y rendait sur un cheval fourni par la paroisse de Poucet. À partir de 1849, la paroisse devint indépendante et fut desservie par son propre curé *Amour H. J. Dupont*. Son prénom ne laissa pas une Poucétoise indifférente. L'épopée d'un enfant qui émigra plus tard aux États-Unis est liée à son passage à Poucet.

À la suite de la bataille de Waterloo en 1815, les Pays-Bas du Sud (Belgique) furent unifiés avec les Pays-Bas du Nord (Hollande). Le département de l'Ourthe changea son nom en *province de Liège*, mais les divisions territoriales établies par la France furent conservées.

1830 : Poucet est belge

En 1830, la révolution à Bruxelles conduisit à l'indépendance de la Belgique. Le premier bourgmestre de Poucet s'appelait M. *Fumal*. La population augmenta considérablement au cours du 19^e siècle et de nombreuses maisons en briques furent construites dans les villages, remplaçant les vieilles masures en bois et torchis. La pierre de silex fut parfois utilisée dans les fondations.

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les briques étaient fabriquées sur place par des briquetiers dont



la réputation dépassa largement les frontières de la Belgique. Ces derniers travaillaient souvent en équipes familiales, hommes, femmes et enfants à partir de 12 ou 13 ans. De nos jours, les terrains où fut prélevée l'argile nécessaire à la construction des briques se situent en contrebas des terrains environnants. Ils sont bien visibles rue Neuve et rue des Mayeurs. Par la suite, la brique industrielle de teinte

rouge foncé s'imposa. Les toits de chaume furent progressivement remplacés par des tuiles.

N'étant situé sur aucune des grandes routes de l'État, le village de Poucet resta relativement isolé assez longtemps. Une brasserie, des tisserands, des éleveurs de moutons, des couturières, des tailleurs, des cordonniers, quelques épiceries et plusieurs cafés permettaient de trouver sur place (presque) tout ce qui est nécessaire pour vivre. Dès la mauvaise saison, les routes non revêtues devenaient très boueuses et rapidement difficilement praticables. Heureusement, la distance entre Hannut et Poucet étant de l'ordre de trois kilomètres, elle pouvait être parcourue à pied en moins d'une heure. Par contre, la construction des grandes routes de l'état, de Hannut vers Huy, vers Namur, vers Landen et vers Tirlemont fut achevée vers 1845. Les transports entre ces villes furent facilités, tant pour acheminer les produits des récoltes vers les villes que pour amener à Hannut les produits qui lui faisaient défaut (charbon, matériaux de construction). La chaux remplaça la marne dans l'amendement des terres. L'utilisation des engrais chimiques dès 1870 introduisit une modification importante dans les paysages, car elle permit la suppression de la jachère.

Ceci eut pour conséquence la disparition des nombreux troupeaux de moutons. La superficie cultivable augmenta fortement, ce qui autorisa l'accès à la terre d'une quantité de petits exploitants, qui parvinrent ainsi à gagner de quoi vivre. Les « journaliers », ouvriers agricoles qui offraient leurs services dans les grandes fermes, cherchèrent à s'émanciper grâce à un lopin de terre et un petit cheptel. Pour eux, la principale difficulté était d'obtenir la terre à cultiver. Les conditions de vie restaient précaires, mais une amélioration se dessinait.

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, les progrès furent plus conséquents. Le noyau villageois se densifia progressivement. En 1876, la ligne de chemin de fer reliant Landen à Statte fut inaugurée. Bien qu'une petite heure fût nécessaire pour rejoindre la gare de Hannut, le chemin de fer rendit de grands services aux Hesbignons, surtout pour le transport des betteraves, des engrais, du charbon, des bestiaux. En 1879, la maison communale était bâtie, ainsi que l'école qui permit de commencer à lutter efficacement contre l'analphabétisme important de la population. Pendant cette seconde moitié du 19^e siècle, les chemins entre les villages furent progressivement améliorés. L'agriculture se développa davantage. Une nouvelle culture

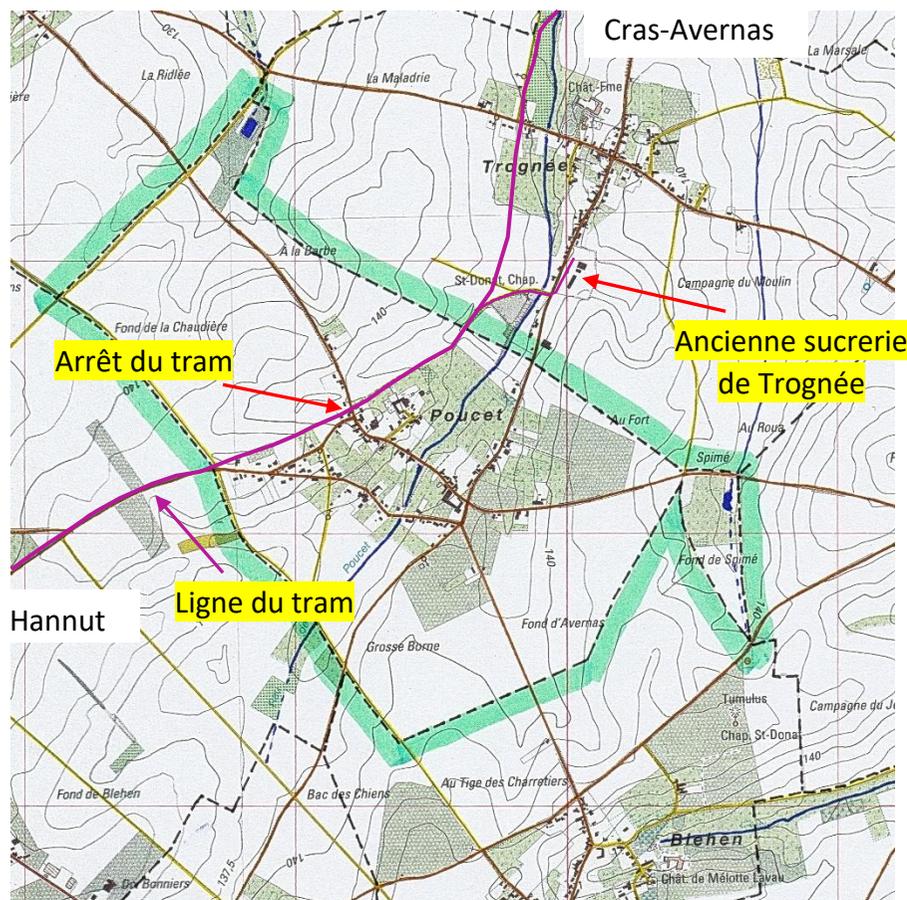
apparut : la culture de la betterave sucrière.

Au début du 20^e siècle, l'existence était devenue relativement agréable à Poucet pour la plupart des gens. Les revenus des plus pauvres, cultivateurs ou ouvriers, restaient modestes, mais la vie à la campagne n'était pas trop chère et la population était peu exigeante. Chacun s'adonnait à la petite culture ou au petit élevage pour améliorer son ordinaire.

Le 24 décembre 1909 fut inaugurée en « service voyageurs » uniquement, entre Hannut et Montenaken, la portion de ligne de chemin de fer vicinal qui relia dès 1911 Hannut à Saint-Trond. Un arrêt du tram se trouvait à Poucet, à côté du nouveau presbytère. La ligne



partait de la gare vicinale de Hannut, franchissait la ligne de chemin de fer Hannut–Landen sur un pont, longeait un moment la rue reliant Hannut à Poucet dans les campagnes, coupait alors à travers champs pour croiser la rue du Bosquet à hauteur du nouveau presbytère, continuait le long du chemin agricole vers



Trognée, passait à nouveau au milieu des champs pour traverser la rue Moës à Trognée, longeait la rue de la Maladrie, traversait le parc du château de Trognée puis Cras-Avernas. Au Limbourg, la ligne passait par Corthys (Kortijs), Montenaken, la gare SNCB de Rosoux-Goyer (Jeuk-Roost), Goyer (Jeuk), Mielen, Aalst, Brustem puis Saint-Trond (Sint-Truiden). Des correspondances avec le « grand » chemin de fer étaient possibles aux gares de Hannut, de Rosoux-Goyer et de Saint-Trond. Au début, le service des voyageurs était peu important : un train dans chaque sens tôt le matin et en fin de journée sur toute la ligne et, en milieu de journée, un service partiel dans cha-



que sens en fonction du passage des trains omnibus du chemin de fer. La vocation de la ligne Saint-Trond–Hannut était aussi le trafic de marchandises. Deux sucreries, l'une à Trognée et l'autre à Rosoux, étaient branchées sur la ligne. Le transport des betteraves battait son plein du 15 septembre au premier janvier. Le restant de l'année, un trafic de transit à grande distance de wagons complets non couverts de phosphate ou de cendrées y était privilégié. Pendant les deux guerres mondiales, le tram fut fortement utilisé par des voyageurs pour aller faire des achats ou visiter les marchés à Saint-Trond. À Brustem, une autre ligne de tram permettait de se rendre à Liège. De manière générale, les chemins de fer vicinaux étaient beaucoup moins contrôlés par les agents du service du ravitaillement et par l'armée allemande, que le « grand » chemin de fer. En ces temps de disette, le marché noir y était omniprésent. Après la Seconde Guerre mondiale, le service déclina progressivement. En 1950, la voie fut démontée entre Montenaken et Corthys, interrompant ainsi le trafic de voyageurs et le trafic de marchandises de transit à grande distance. Par la suite, la ligne fut déferrée entre Rosoux et Trognée. La courte section entre Hannut et Trognée resta en activité quelques années encore pour la desserte de la sucrerie jusqu'au moment où l'asphaltage de la rue de la

sucrerie entraîna la coupure de la voie. La ligne entre Saint-Trond et la sucrerie de Rosoux fonctionna jusqu'à la campagne betteravière de 1955.

La guerre de 1914-1918 et l'occupation allemande ne laissèrent pas de bons souvenirs aux villageois. Poucet subit le sort commun : la disette, les réquisitions, les perquisitions et les amendes. Sur ordre de l'occupant qui craignait les francs-tireurs, le garde champêtre avait rassemblé en 1914 les armes possédées par les habitants du village. À la suite d'un malentendu, il fut arrêté et injustement condamné. Il fut heureusement sauvé de la fusillade grâce à l'intervention du curé et du bourgmestre. Après la guerre, chacun se remit courageusement au travail. La modernisation des méthodes et des outils agricoles exigea de moins en moins de main-d'œuvre : la population diminua alors, les gens déménageant vers les villes où ils espéraient trouver du travail. Vers 1930, l'électricité fit son apparition dans le village. Avant, l'éclairage se faisait à l'aide d'un quinquet, à la bougie ou à la lampe tempête.

La Deuxième Guerre mondiale fut à nouveau une douloureuse épreuve à passer. Après avoir commencé à envahir la Belgique le 10 mai 1940, les premiers soldats allemands apparurent à Poucet le 12

mai, vers 16 heures. Sur le chemin de Hannut, une voiture de réfugiés liégeois fut mitraillée : trois personnes furent tuées. Un avion français fut abattu et tomba dans la campagne entre Poucet et Abolens. Des avions-cargos allemands atterrirent dans les campagnes près de Villers et déchargèrent des fantassins qui s'embarquèrent dans des camions vides. Accompagnés de plusieurs chars, ils se dirigèrent à travers champs vers Crehen. L'armée française y stoppa un temps l'avancée ennemie. Il s'ensuivit la première grande bataille de tanks de l'histoire : un massacre de combattants des deux camps et la destruction massive de chars tant français qu'allemands, entre Hannut et Jodoigne. Cette bataille est connue sous le nom de *bataille de Hannut*. Un chapitre y est consacré dans notre dossier patrimoine consacré à Merdorp.

Une fois la liberté retrouvée, le pays s'engagea résolument sur la voie du progrès. L'agriculture fut rationalisée et mécanisée au maximum. Les petits agriculteurs furent alors fortement pénalisés : la modernisation nécessitait des capitaux qu'ils ne possédaient pas. De plus, le partage des terres lors des héritages rendait difficile la constitution de domaines suffisam-

ment grands pour être rentables. Les enfants renoncèrent à prendre la relève de leurs parents. Le cultivateur était libéral en ce sens qu'il revendiquait d'être son propre maître, mais il n'avait pas les moyens d'exercer sa liberté. Devenir ouvrier lui apportait allocations familiales, mutuelle de santé, pension... Les terres furent alors regroupées, par achats ou locations, et exploitées par quelques grandes entreprises agricoles. Les routes furent asphaltées, l'éclairage public fut installé, les maisons furent reliées à la distribution d'eau. Au début des années 1950, la ligne de tram avait été supprimée. Des autobus remplacèrent progressivement les trams. Dorénavant, le bus Liège–Hannut passa par le village de Poucet, pour se rendre à Blehen. En 1963, la ligne de chemin de fer Landen — Statte n'échappa pas à la vague de suppressions du « service voyageurs » sur de nombreuses voies ferrées belges à trafic local.

Le 17 juillet 1970, Poucet fut fusionné avec Hannut. La maison communale n'avait dès lors plus d'usages. La classe attenante continua à accueillir les enfants du village jusqu'en 1975. Fin des années 1970, l'ancienne maison communale et la classe devinrent la maison de village de Poucet sous le nom « Le Poucetof ». Au début, c'était un lieu de réunion où

les jeunes du village pouvaient se rencontrer. Un bar y fut ouvert, puis une petite cuisine et des toilettes y furent aménagées avec l'aide de la commune, car la salle commençait à devenir le théâtre de repas et d'ac-



tivités diverses. Lorsque le dernier café du village ferma ses portes en 1997, le Poucetof devint le local des joueurs de cartes, des boulistes mais aussi du vélo-club. Une double piste de pétanque fut aménagée dans le jardin. Le bâtiment fut ensuite restauré au début des années 2000 et la commune de Hannut transforma la maison de l'instituteur en deux appartements. L'ancienne salle de classe fut agrandie d'une

annexe contenant une spacieuse cuisine professionnelle super équipée. En 2010, un nouveau bâtiment a été construit sur l'ancienne cour des filles pour doubler la surface utilisable. Deux pistes de pétanque en bois y furent aménagées. La salle, aujourd'hui composée de deux parties, peut accueillir pas moins de 130 convives : elle est régulièrement louée pour des réceptions. Un chapitre sera consacré plus loin aux activités organisées par le dynamique comité de village du « Poucetof ».

En 1975, monsieur Charles Grenier acheta le nouveau presbytère, qui avait été mis en vente. La découverte d'anciens documents dans la maison lui donna l'envie d'en savoir plus. Le fruit de ses recherches lui permit d'organiser plusieurs expositions sur le village. Aujourd'hui, grâce aux outils informatiques, il peut partager le résultat de ses recherches avec un grand nombre de personnes sur son site www.grenier-charles.be intitulé « Les Recherches de Charles Grenier ». Son site familial est voué d'abord aux porteurs du nom *Grenier* en Belgique, aux ancêtres de ses trois filles, mais aussi à l'histoire locale de Poucet, son village. Il y présente de nombreuses recherches généalogiques avec documents à l'appui et de nombreuses

publications sur l'église, le patrimoine du village, l'histoire des maisons, la toponymie, les grandes fermes, les potales, les deux guerres mondiales et l'école. Les travaux réalisés se présentent sous la forme de livres téléchargeables. Nous tenons à remercier chaleureusement monsieur Grenier pour son soutien et pour l'autorisation qu'il nous a donnée de disposer de ses nombreux documents, dans le but d'écrire ce dossier. Tout lecteur avide de renseignements complémentaires est invité à visiter le site de grande qualité de monsieur Grenier.

Parmi les bâtiments intéressants de Poucet, nous décrirons successivement l'église Saint-Martin, les anciens presbytères, l'ancienne maison communale et l'ancienne école, les deux grandes fermes du Hesbain et de la Feuillée, quelques bâtiments des 19^e et 20^e siècles, quelques chapelles, potales et monuments. Quelques chemins ou sentiers autour ou dans le village et le ruisseau de Poucet retiendront également l'attention. Le dernier chapitre sera consacré au comité de village « Le Poucetof » et aux nombreuses activités qu'il organise.





Le Tour des Villages de Hannut, ASBL

POUCET

L'église Saint-Martin

Comme indiqué dans le chapitre précédent, il existe depuis très longtemps à Poucet une église dédiée à saint Martin, saint patron des Francs. Martin était un Romain né en 316 en Hongrie actuelle. Son père était un tribun militaire, en poste dans cette région de l'empire. Après la mutation de son père à Pavie, Martin fréquenta l'école de cette ville, où il fut en contact avec des chrétiens, à cette époque marquée par le développement de la chrétienté dans les villes romaines. Vers l'âge de dix ans, l'enfant aurait voulu se convertir au christianisme, car il se sentait attiré par le service du Christ, mais ce n'était pas possible pour le fils d'un tribun militaire, voué au culte impérial. Devenu soldat à son tour, Martin fut muté à Amiens en Gaule. Un soir de l'hiver 334, il partagea la doublure de son manteau avec un pauvre transi de froid. Après ses 25 ans de service, il quitta l'armée et se fit baptiser, toujours à Amiens. Il se rendit par la suite à Poitiers. En 361, il y aménagea un petit ermitage où il fut rejoint par des disciples. Il créa ainsi la première communauté de moines en Gaule. Il accomplit ses premiers miracles et se fit bientôt reconnaître par le petit peuple comme un saint homme. En 371, il fut

nommé, contre sa propre volonté, évêque de Tours par les habitants de cette ville. Par la suite, il sillonna largement la Gaule pour prêcher auprès des gens de la campagne. Il mourut en 397. Un siècle plus tard, sous le règne de Clovis, il fut considéré comme le saint patron du royaume des Francs et de la dynastie des Mérovingiens. Le culte de saint Martin a été répandu en Hesbaye par saint Amand au 7^e siècle. Ce dernier séjourna à Tours, près du tombeau de saint Martin, puis il vécut en ermite près de la cathédrale de Bourges. Après plusieurs années de vie silencieuse, il fut ordonné évêque, et après un pèlerinage à Rome, il entreprit ses pérégrinations missionnaires à travers la Gaule Belgique. Amand était essentiellement un pionnier : lorsqu'il avait fondé une communauté chrétienne, il la laissait entre les mains de quelques moines, et il poursuivait sa route.

Le premier curé attesté de Poucet s'appelait *Johan Trousse* : il officiait dans la paroisse en 1541. Il existait cependant une église dans le village depuis beaucoup plus longtemps, car l'une d'elles est déjà mentionnée dans l'acte de 1124 relatif à la donation

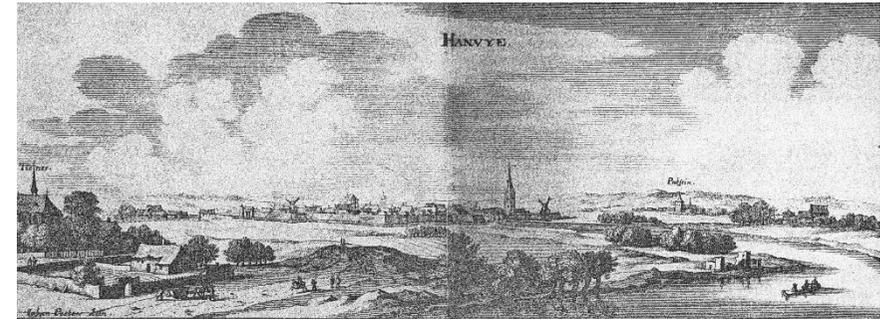
de *Walter de Trognée* au monastère de Cluny. Personne ne sait où elle était située dans le village. Construite en bois et torchis, elle a dû être incendiée et détruite puis reconstruite de nombreuses fois, à la suite de tous les conflits qui ont éclaté dans cette région qui a été qualifiée à juste titre de « champ de bataille de l'Europe ». Il s'agissait d'une « quarta capella¹ ». La désignation des prêtres et l'organisation du culte étaient du ressort du *prieuré de Bertrée*.

Vers 1506, une nouvelle église fut construite en remplacement de la précédente, probablement à l'emplacement de l'entrée du cimetière actuel, au sud de la ferme du Hesbain. Un document datant du 9 décembre 1579 indique que l'église de Poucet a été brûlée et détruite le 3 décembre, avec tous ses ornements, durant la guerre de 80 ans entre les protestants et les Espagnols. Sans doute fut-elle restaurée par la suite.

Dans ses livres *Topographia Germaniae* le graveur sur cuivre *Matthäus Merian* (1593-1650) a publié un grand nombre de représentations de villes,

¹ Voir au chapitre précédent.

châteaux, villages du Saint-Empire romain germanique. Une gravure datant d'environ 1650 représente Hannut (Hanvye) avec ses remparts, son église et son moulin à vent, tel qu'on pouvait le voir depuis « la grosse Borne² ». Le panorama va de Thisnes à Poucet.



Fait plutôt curieux : une grande étendue d'eau s'approchant des remparts est figurée sur la gravure. Peut-être s'agit-il d'une erreur d'interprétation du dessin originel ? De l'autre côté de ce plan d'eau, un petit village possédant une église imposante, surmonté du nom *Putsein*, doit être Poucet. L'arrière-plan formé de collines paraît exagéré, d'autant plus que les gravures de Merian passent généralement pour être exemplaires au niveau de la perspective et

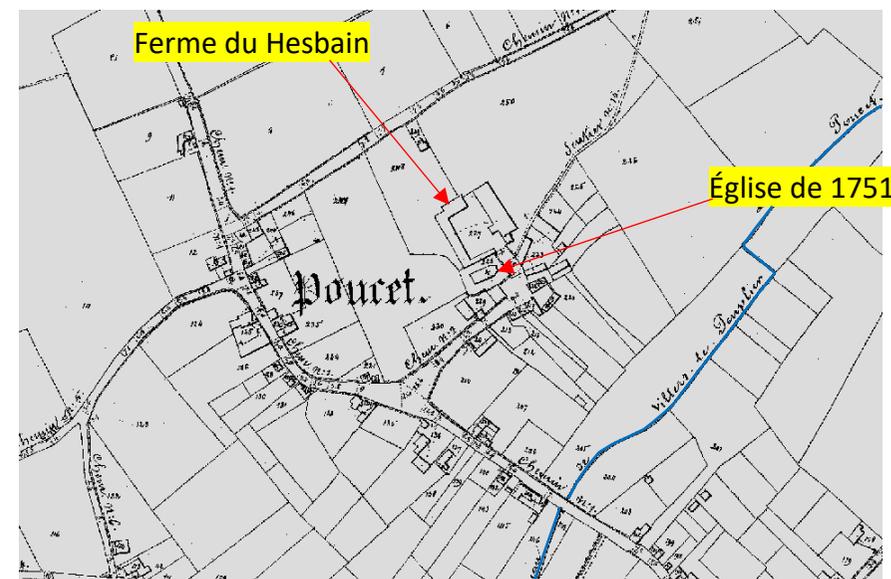
² La grosse borne : point haut situé entre Hannut et Villers-le-Peuplier, proche du contournement sud actuel.

sont souvent considérées comme étant les documents fiables les plus anciens des lieux représentés. Un agrandissement de la gravure au voisinage de Poucet permet d'en apercevoir l'église et les toits de quelques maisons, aux environs de 1650.



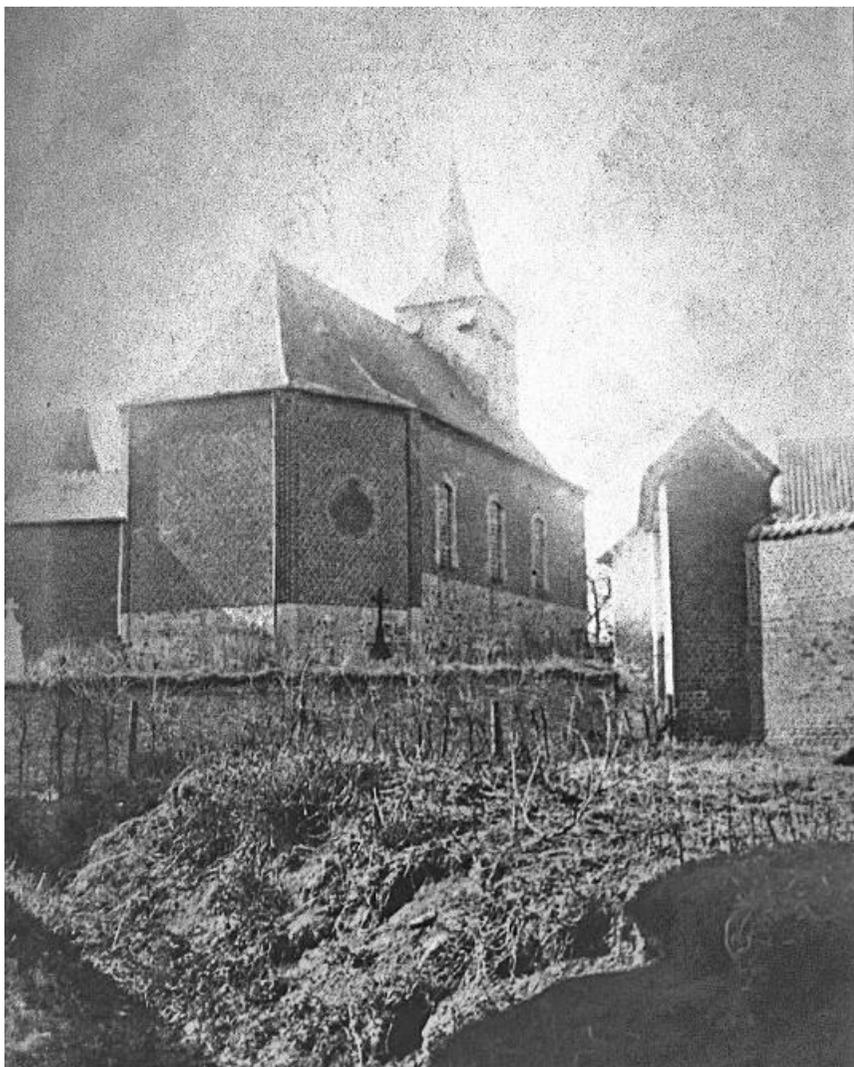
Sans doute, cette église fut-elle fortement abîmée comme beaucoup d'autres dans notre région lors des nombreuses guerres du 17^e siècle ou du début du 18^e siècle. Des réparations au toit furent exécutées en 1712. Dès 1751, une nouvelle église fut rebâtie au même endroit. Elle est encore bien visible sur un plan des sentiers vicinaux datant de 1841. Sa construction demanda du temps : elle n'était toujours pas pavée en 1760, et les lambris et les murs étaient cou-

verts de poussière. Le pavement fut terminé en 1761 et le grand autel fut mis en place en 1766. Les petits autels furent posés en 1767.



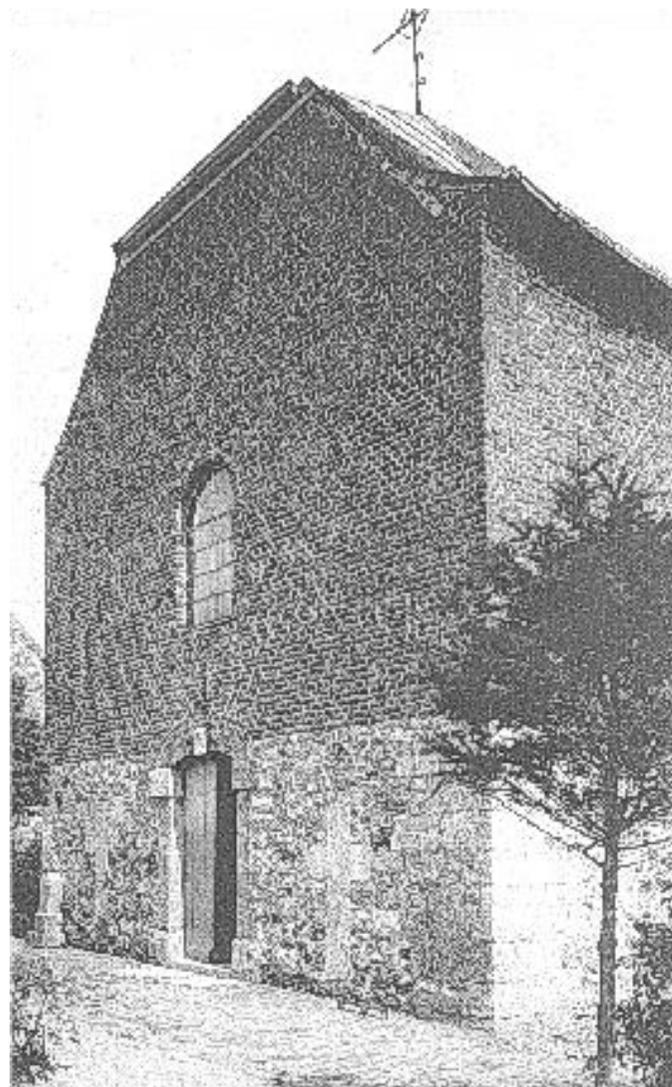
L'église était construite légèrement en hauteur, entourée du cimetière fermé par un mur. En 1906, elle était devenue trop petite pour le nombre de paroissiens et il fut question de l'agrandir. Hélas, la foudre s'abattit sur la tour en juillet 1908 et la détruisit. Cette tour ne fut jamais reconstruite. Le toit de l'église fut grossièrement reconstruit dans le prolongement du toit de la nef et une grande croix en fer forgé remplaça la tour. La photographie suivante

montre l'aspect de l'église avant 1908.



Le Tour des Villages de Hannut, ASBL

La photographie ci-dessous montre l'entrée de l'église en 1913 : la tour a disparu.



Monsieur Charles Grenier, qui habite le nouveau presbytère, a retrouvé le tabernacle tambour qui faisait partie de l'autel majeur de l'ancienne église. Il présente un calice posé sur un socle fleuri de style régence. De part et d'autre, des grappes de raisins suggèrent le vin symbolisant le sang du Christ dans le sacrement de l'Eucharistie. Au-dessus du calice, la sainte hostie représente le pain, symbole du corps du Christ.



À droite du tabernacle, une colonne surmontée d'un chapiteau de style corinthien, qui faisait partie du retable à niche de l'autel majeur, est aujourd'hui la propriété de la famille Seny. La photographie suivante montre l'intérieur de l'ancienne église où la chaire de vérité, saint Roch et la Vierge habillée sont bien visibles.



Vers 1920, l'église fut désaffectée. En attendant la construction d'une nouvelle église, les messes furent célébrées dans la grange de la ferme du Hesbain voisine. En 1922, la Fabrique d'église de Poucet reçut en donation rue du Mayeur un terrain, sur lequel une nouvelle église devait être bâtie. Le curé *Thoelen* en fut le « promoteur » : il prêcha et quêta dans toutes les paroisses environnantes puis il sollicita l'aide des agriculteurs pour le transport des matériaux. Ils allèrent chercher les briques sur des charrettes tirées par des chevaux jusqu'à Gembloux. La première pierre du nouvel édifice fut posée le 26 mai 1924 par le curé doyen de Hannut *Julien Méan*. La consécration de la nouvelle église par l'évêque-coadjuteur de Liège eut lieu le 23 septembre 1926. Le curé *Thoelen* quitta Poucet pour Montenaken vers 1930.

De l'ancien édifice, le banc de communion, la cuve de la chaire de vérité, le confessionnal et un christ habilement sculpté ont été récupérés et ensuite placés dans la nouvelle église, suivant les recommandations de la Commission royale des monuments et des sites. Quatre croix de pierre encadrées dans les murs de l'ancienne église ont également trouvé un nouvel emplacement dans la nouvelle

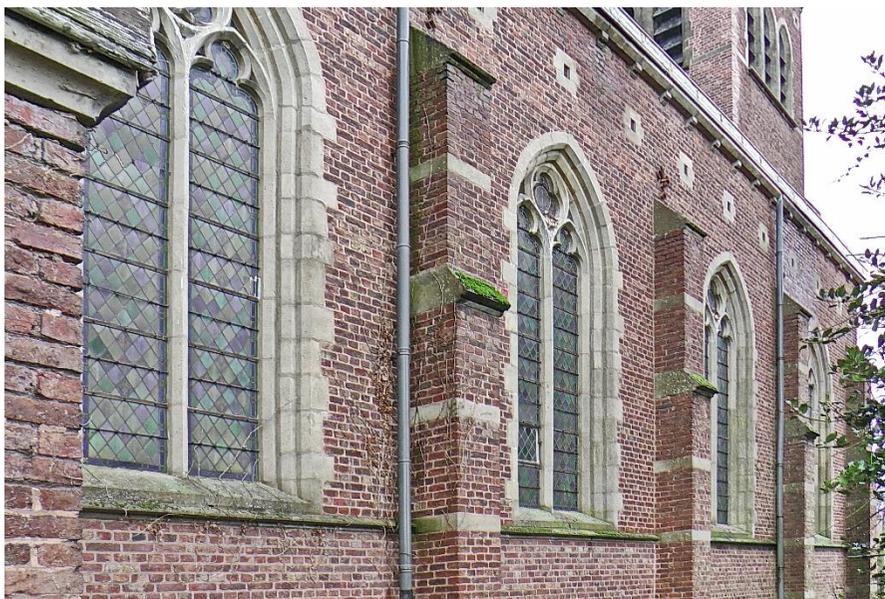
construction. Les cloches de l'ancienne église furent également récupérées.

Extérieur de l'église

Construite en briques, l'église Saint-Martin de Poucet est un exemple tardif du style néo-gothique en Hesbaye liégeoise. Elle est l'œuvre de l'architecte hutois *Louis Schoenmaekers*. Elle se caractérise par un haut clocher occidental, suivi d'une nef de quatre travées ouvrant sur un chœur de deux travées au chevet polygonal. Les encadrements des



baies sont en calcaire. Le toit est en ardoises.



Les contreforts de l'église sont décorés de bandes de pierres calcaires. À gauche de la tour, en avant de la nef se trouve le baptistère. La sacristie se trouve à l'arrière, du côté droit de l'église.

À l'extérieur, de nombreuses croix funéraires des 16^e et 17^e siècles provenant de l'ancien cimetière ont été insérées dans le mur d'enceinte. Deux pierres de style gothique datant de 1530 et 1588 sont particulièrement intéressantes.



Sur les croix se trouvent les textes suivants :

ICY GIST DU MARTIN PUSSET ES SON ESPE 1530	ICY GIST COLLIN DE JA QUI TRES PASSAT L'AN 1000 550 8
--	---

D'autres croix disparaissent parfois sous la végétation envahissante du mur.



La croix de gauche reposait autrefois sur la tombe de *Jean le Brasseur*, échevin de Poucet et de Hannut en 1647 alors qu'il était censier à Poucet, « mesureur juré » en 1659, échevin d'Avernas en 1678 et 1679. Né vers 1607, mort en 1684, il eut 16 enfants (avec deux épouses successives). La moitié des habitants actuels de Poucet sont des descendants de ce vénérable aïeul, comme a pu le montrer M. Charles Grenier dans ses recherches généalogiques.

Intérieur de l'église

L'entrée dans l'église se fait par la tour, qui permet d'accéder à l'unique grande nef lumineuse,

éclairée par ses quatre paires de grandes fenêtres. L'électricité fut installée dans l'église dès 1930 par *François Destoquay* de Villers-le-Peuplier.

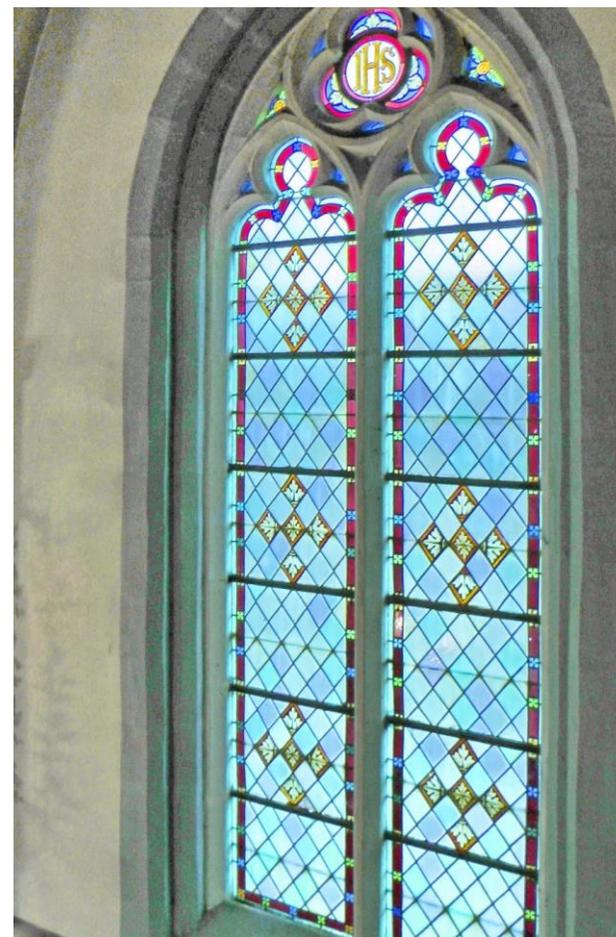
Le lustre central en laiton date de 1931. Il a été fabriqué par les Ateliers d'Arts Emile Pirotte de Liège. Il porte l'inscription « *don de Mr le Docteur et Me Guimy* ».



Le plafond de briques de la nef avec ses belles croisées d'ogives en pierre ne manque pas d'attirer le regard. Des tirants métalliques participent à l'équilibre complexe des poussées des maçonneries.



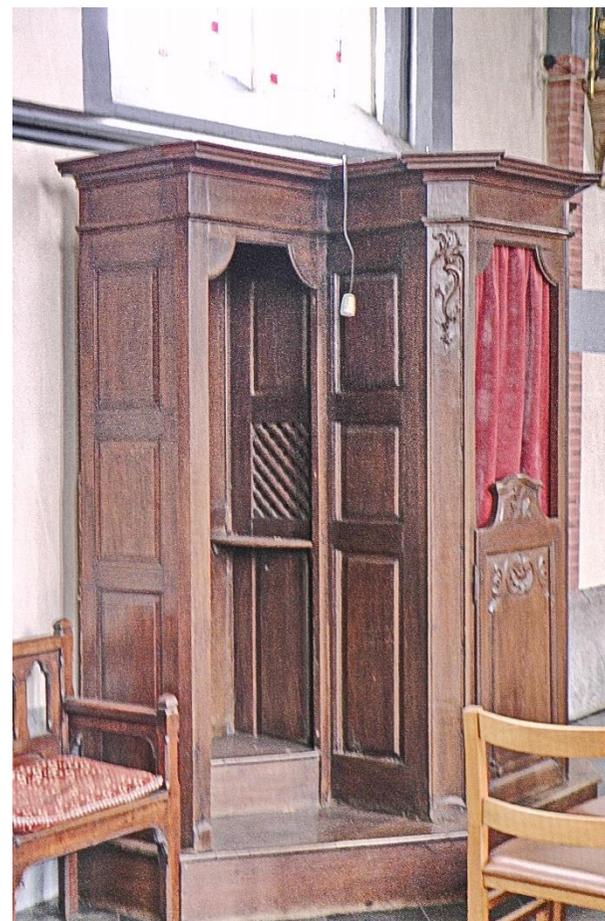
Les fenêtres sont équipées de vitraux simples qui apportent beaucoup de lumière dans l'édifice. Certains d'entre eux portent les noms de leurs généreux donateurs : M. A. Delathuy ; M. et Mme H. Delathuy-Dormal et la famille Rosoux.



Quelques meubles provenant de l'ancienne église se trouvent parmi le mobilier, comme la chaire de vérité en chêne datant du 3^e tiers du 18^e siècle, de style régence liégeoise. Elle a été restaurée par Joseph Vandormael.



Le confessionnal en chêne, également de style régence liégeoise, date de la fin du 18^e siècle. Le banc de communion en chêne, du même style, date du 3^e quart du 18^e siècle et a été allongé par Joseph Vandormael en 1928.





Dans le chœur, l'autel majeur, en pierre de taille partiellement polie, est surmonté d'une châsse en laiton de style néo-gothique. Il fut livré en 1929 par Emile Piron de Liège. Le retable à niches avec hauts-reliefs est l'œuvre du dinandier tournaisien Arthur Vassaux. De gauche à droite, les scènes représentées montrent Jésus et la Samaritaine au puits, le repas avec les pèlerins d'Emmaüs, le sacrifice de Melchisédech et le songe de Jacob. Au centre se trouve un ciborium protégeant un calvaire, surmontant le tabernacle. Ce dernier est l'œuvre du dinandier Albert Scuvie de Liège et date de 1935. Un agneau vexillifère dont le sang coule dans un calice et un pélican





Le Tour des Villages de Hannut, ASBL

nourissant ses petits en sont la décoration principale. Sur l'autel se trouve l'inscription latine : OFFERTUR DOMINI MEO OBLATIO MUNDA (que mon offrande pure soit consacrée au Seigneur). L'autel majeur est dédié à saint Martin de Tours.



La nef possède deux autels latéraux. Ils sont tous deux en pierre de taille partiellement polie et sont surmontés d'une décoration en fer forgé, partiellement dorée et équipée d'une guirlande électrique, dont le donateur est la famille Strauven-Baré. L'autel gauche accueille une statue de la Vierge avec l'Enfant.





Du côté droit, l'autel de même facture est surmonté d'une statue de saint Joseph accompagné de l'Enfant Jésus bénissant.





Le Tour des Villages de Hannut, ASBL

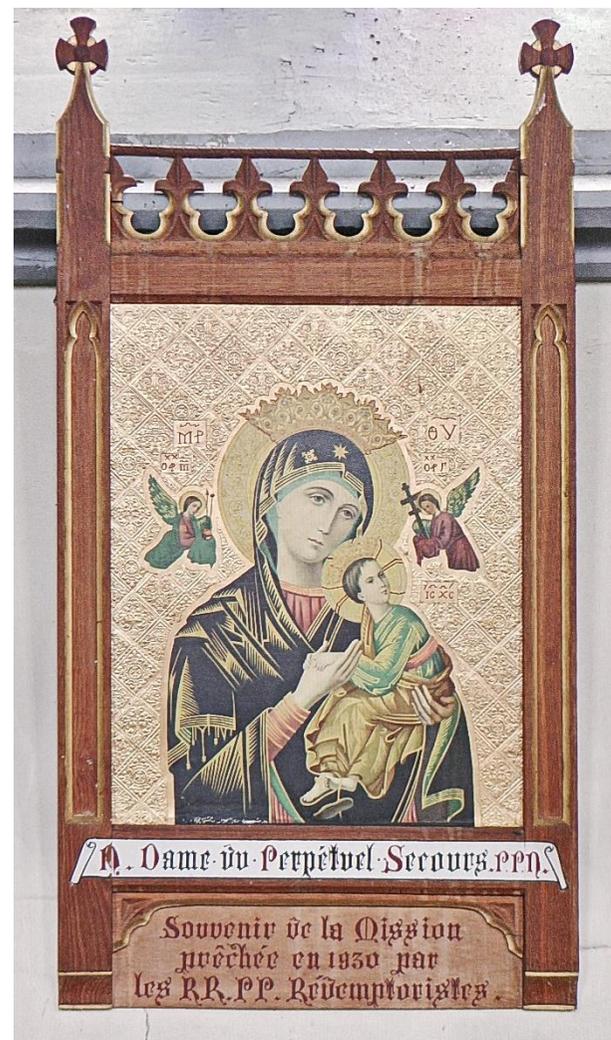
Les fonts baptismaux ont été offerts en 1856 à l'église de Poucet par Mgr Théodore Joseph de Montpellier, évêque de Liège. Le pied et la cuve sont en pierre calcaire polie et ont une hauteur d'un mètre. Le couvercle en laiton a une hauteur d'environ 50 cm.

Le chemin de croix date de la moitié du 19^e siècle et est signé de L. Morgaric. L'encadrement empire de 1857 a été remplacé dans les années 1970. En voici deux tableaux.



Un tableau représentant la vierge byzantine et l'Enfant, entourée par deux anges se trouve dans un

cadre portant l'inscription : « Dame du Perpétuel Secours P.P.N. — Souvenir de la mission prêchée en 1930 par les RR.PP. Rédemptoristes ».



Parmi les sculptures, un christ en croix datant du début du 14^e siècle, en bois polychrome sur une croix en bois peint et partiellement doré, est la pièce la plus remarquable. Elle provient de l'ancienne église.



Dans le chœur, une Vierge à l'enfant dont le corps et les bras articulés sont en bois, le buste et les mains en terre cuite et la tête en plâtre peint faisait autrefois partie de l'autel latéral gauche de l'ancienne église. En 1870, elle possédait quatre robes.



Elle était placée dans un retable à niche et fronton en baldaquin en bois peint, posés sur un autel de style Louis XIV liégeois. Elle était promenée dans le village à l'époque de la procession : elle était alors rivée à un autel supporté par quatre porteurs. Les communiantes de l'année soutenaient les rubans qui pendaient du sommet de l'autel.

L'église possédait autrefois une statue en bois polychrome de saint Martin partageant son manteau avec un pauvre, datant du 16^e siècle. Dans l'ancienne église, elle faisait partie de l'autel latéral droit. Elle a été volée en novembre 1994.

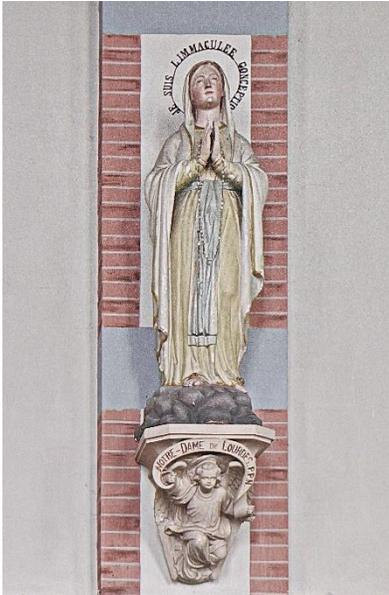
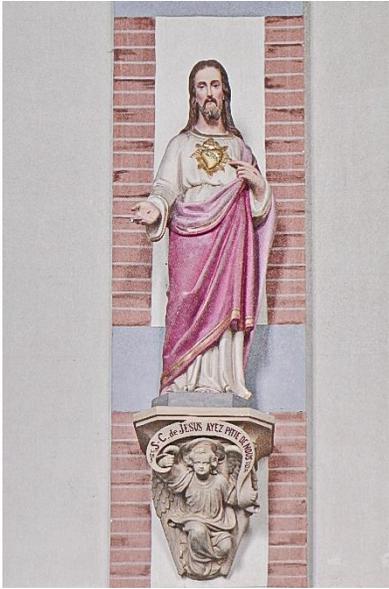


Le Tour des Villages de Hannut, ASBL

De nos jours, c'est une statue moderne sans prétention qui trône à sa place dans le chœur.



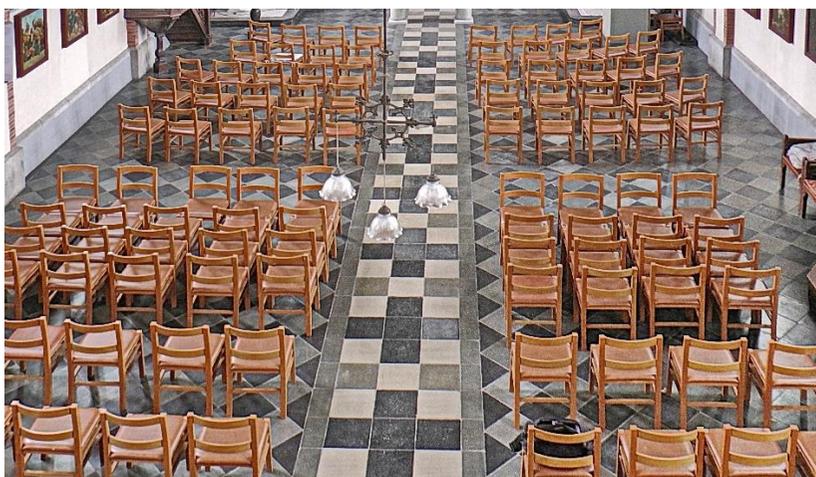
D'autres sculptures en plâtre peint décorent la nef : l'une évoque le Sacré-Cœur de Jésus, une autre saint Roch, une troisième Notre-Dame de Lourdes et enfin, une quatrième est une reproduction de l'Enfant Jésus de Prague. Les deux autres statues, de saint Antoine de Padoue et de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, sont mises en valeur par une décoration florale en laiton, munie d'une guirlande électrique.



À la tribune qui émerge de la tour se trouve un orgue pneumatique, avec un clavier et un pédalier séparé, de 7 registres. Il a été fourni par la maison Verschuieren de Tongres en 1941, sous le pastorat du curé Joseph Lux.

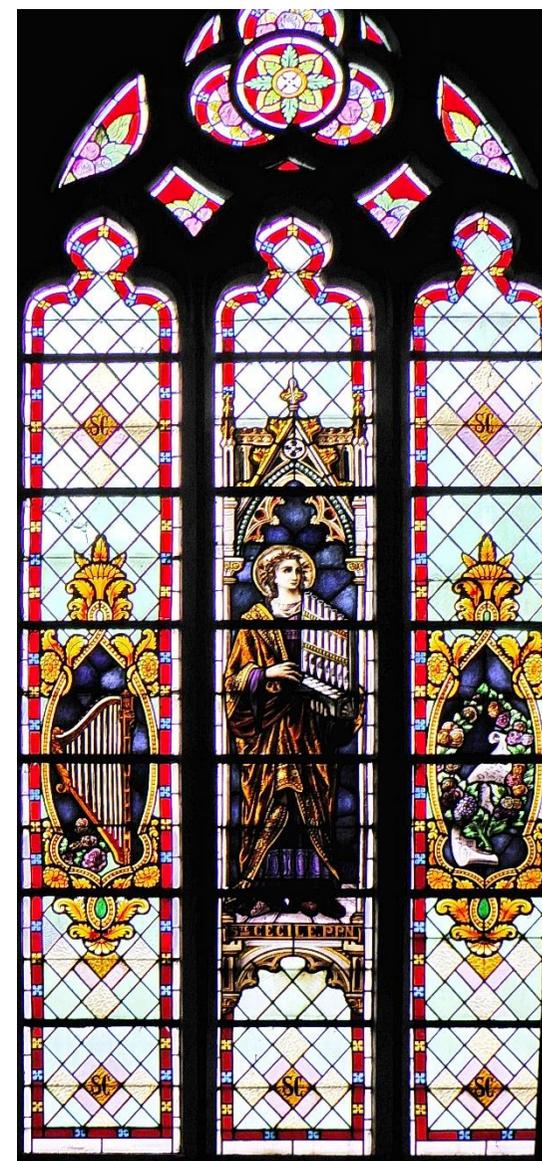


La vue depuis la tribune sur la nef et le chœur permet de découvrir une belle vue d'ensemble sur le vaisseau.



À l'arrière de la tribune, le vitrail donnant vers la rue est particulièrement intéressant. Au centre, sainte Cécile, patronne des musiciens, tient un orgue portatif.

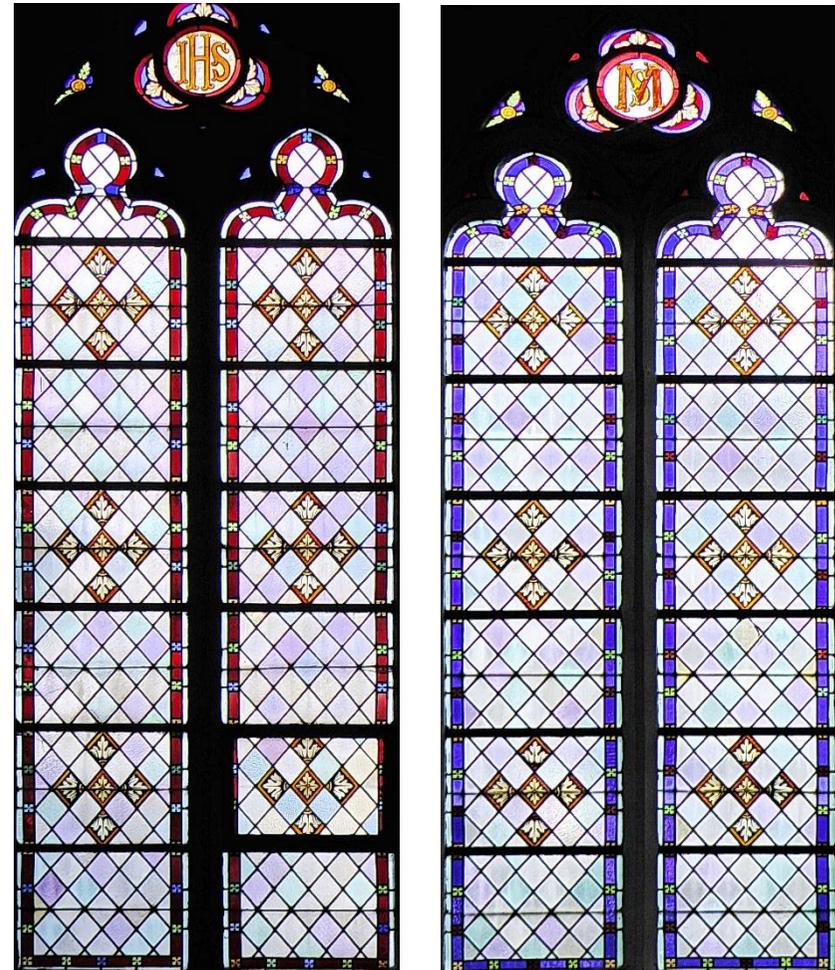
À gauche figure une harpe, à droite une gerbe et une partition.



À gauche de la tour en entrant se trouve l'ancien baptistère. Il sert aujourd'hui plutôt de débarras. Un beau vitrail y représente le baptême de Jésus par saint Jean-Baptiste. Il porte l'inscription ECCE AGNUS DEI (voici l'agneau de Dieu).



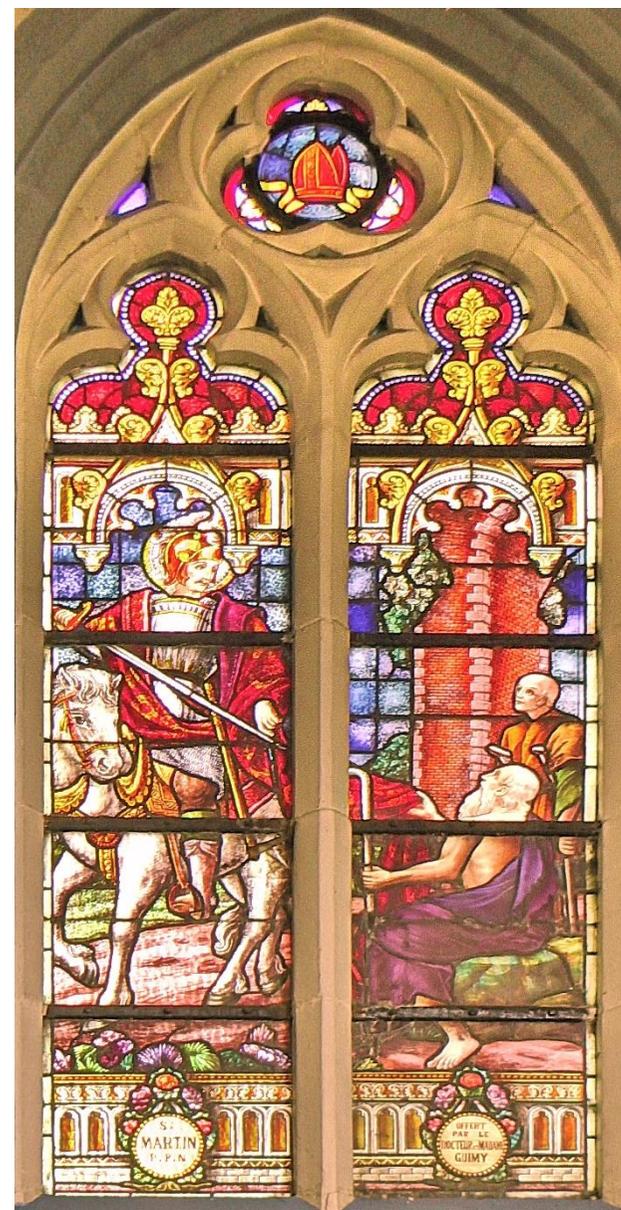
Les huit vitraux de la nef sont simples et apportent une belle lumière à l'édifice. Il y en a de deux sortes, placées en alternance. L'une présente le symbole du Christ, l'autre celui de Marie.

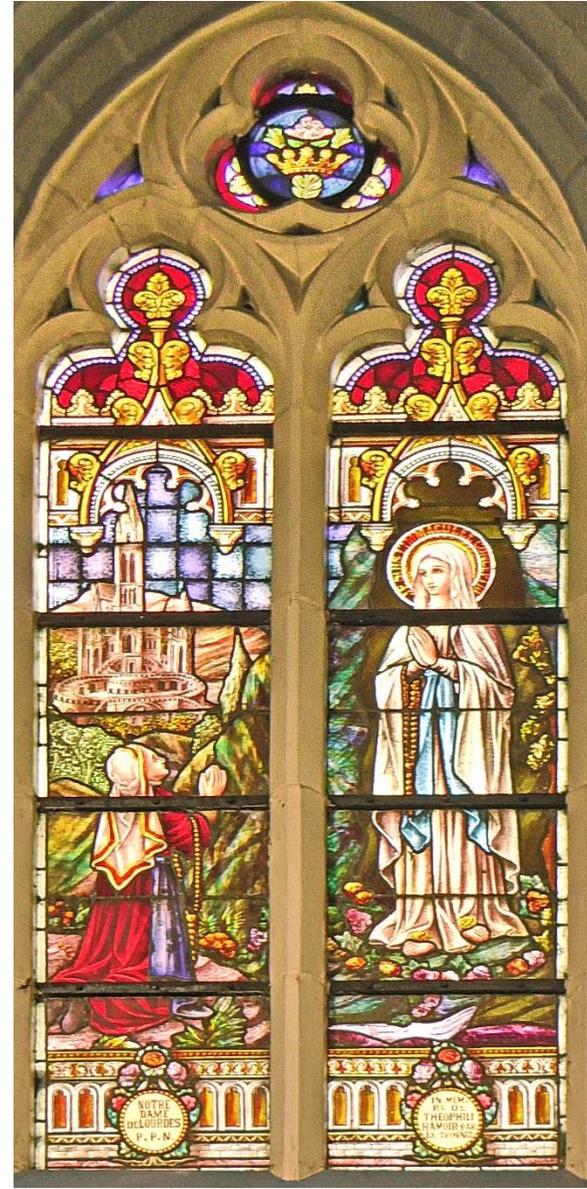


Les vitraux du chevet du chœur sont plus élaborés. Ils datent de 1928 et ont été réalisés par la maison Bary, à Jette. Le vitrail de gauche montre saint Martin partageant son manteau avec un pauvre. L'inscription de gauche indique « St Martin P.P.N. ». Celle de droite porte le nom des donateurs : le docteur et madame Guimy.

Le vitrail central, situé derrière l'autel majeur, montre l'annonciation faite à Marie par l'archange Gabriel. Les inscriptions « S.C. de Jésus, ayez pitié de nous » et « À mes parents défunts / L'abbé Jos Thoelen curé » se trouvent dans des cartouches en bas.

Enfin, le vitrail de droite représente l'apparition de Notre-Dame de Lourdes. Il porte les inscriptions « Notre-Dame-de-Lourdes P.P.N. » et « IN MEM RDI DNI THEOPHILI HAMOIR par. Ex Trognée ». Le curé Théophile Hamoir est à l'origine de la construction en 1921 de la grotte Notre-Dame-de-Lourdes à Trognée.



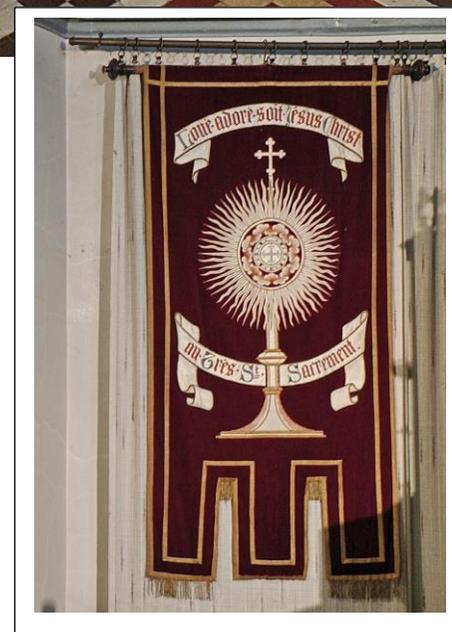
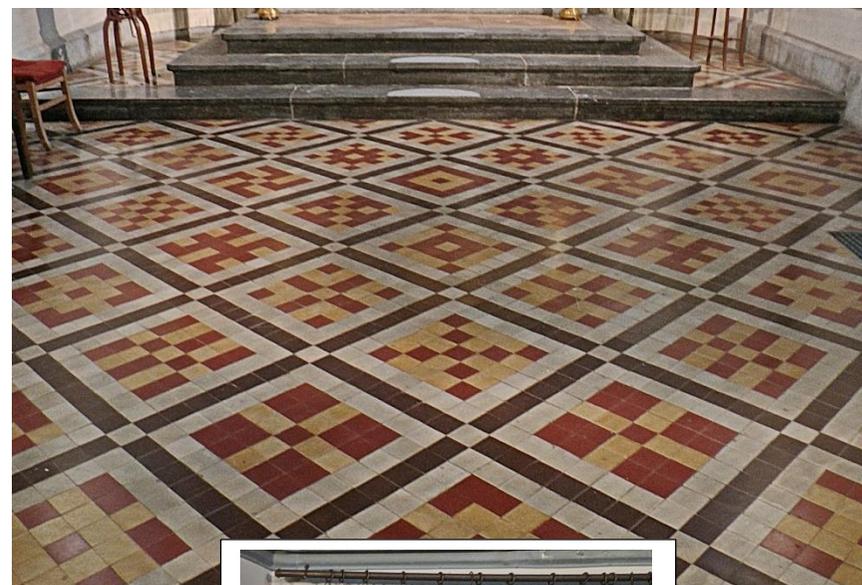


Le Tour des Villages de Hannut, ASBL

Les autres vitraux du chœur sont plus simples, dans la lignée de ceux de la nef.



Le carrelage chatoyant et la bannière habillent le chœur de couleurs chaudes.





Le Tour des Villages de Hannut, ASBL

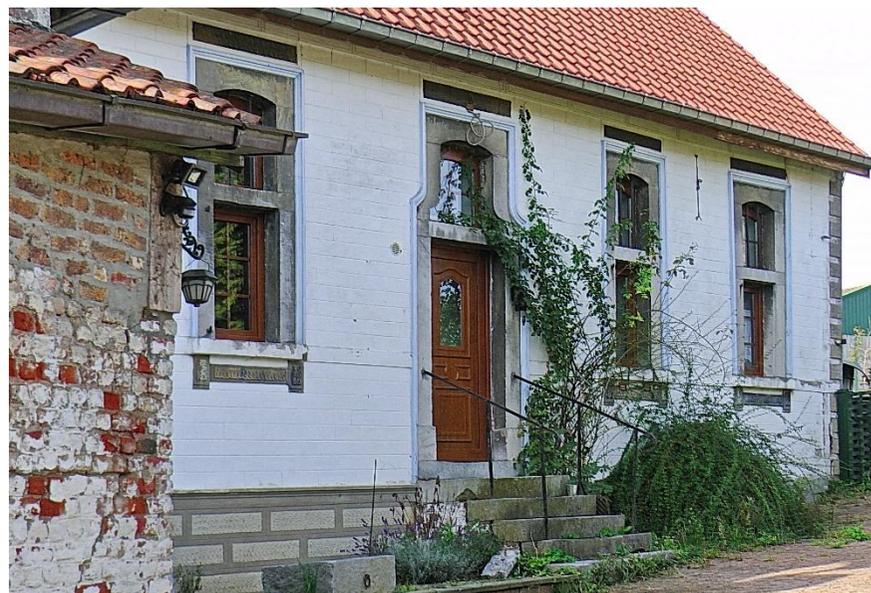
POUCET

Les presbytères

Comme dans beaucoup de villages, le presbytère historique de Poucet, construit au 18^e siècle, a été vendu pendant l'époque française. En effet, à la suite de la révolution de 1789 en France, les biens du clergé devinrent des « biens nationaux » qui furent vendus par lots pour combler le déficit de l'État. Lorsque nos régions furent annexées à la France en 1794, le même sort fut réservé aux églises et presbytères des régions conquises. C'est pourquoi, lorsque le culte fut à nouveau autorisé par l'État, il fallut construire un nouveau presbytère pour loger le curé, lorsque l'ancien presbytère n'était pas récupérable.

L'ancien presbytère est une belle demeure datant de 1764, située au numéro 4 de la rue Léon Genot, construite perpendiculairement à la rue. Il s'agit d'une habitation basse d'un seul niveau en briques et calcaire, formé de cinq travées dont celle de gauche est aveugle. La travée centrale comprend la porte d'entrée. Précédée d'un perron de cinq marches, la porte rectangulaire est surmontée d'une baie d'imposte plus étroite à linteau échancré, élargie à la base en forme de cloche. Les fenêtres présentent une

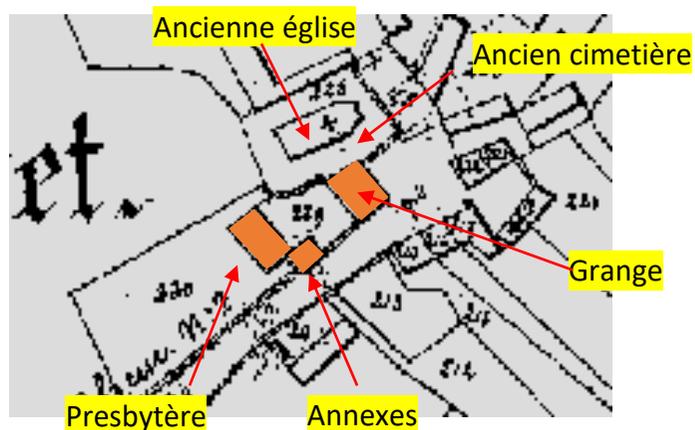
traverse à linteau échancré. Le toit est en tuiles rouges. La façade avant est cimentée et peinte en blanc.



En façade arrière également blanchie, les fenêtres de même type sont réparties par deux de chaque côté de la travée centrale surmontée d'une lucarne « brabançonne ». Les pignons sont en briques rouges et des percements modernes ont été pratiqués à l'étage. Des annexes basses séparent le bâtiment de la rue.



Autrefois, la propriété possédait une grange dont le pignon longeait la rue, comme il est possible de le voir sur la carte de 1841. Le presbytère était situé juste à côté de l'ancienne église. La grange s'écroula vers 1920.



L'ancien mur de la grange qui longe la rue Léon Genot contient une dalle calcaire qui porte le chronogramme : PROCURAT ILLUSTRISSIMUS DE BERLO signifiant « L'illustrissime de Berlo en prend soin », qui rappelle que c'est l'évêque de Namur Monseigneur de Berlo de Franc-Douaire (1701-1771) qui paya les travaux en 1768.

$$\begin{aligned}
 & C + V + I + L + L + V + I + I + M + V + D + L = \\
 & 100 + 5 + 1 + 50 + 50 + 5 + 1 + 1 + 1000 + 5 + 500 + 50 = \\
 & 1768
 \end{aligned}$$



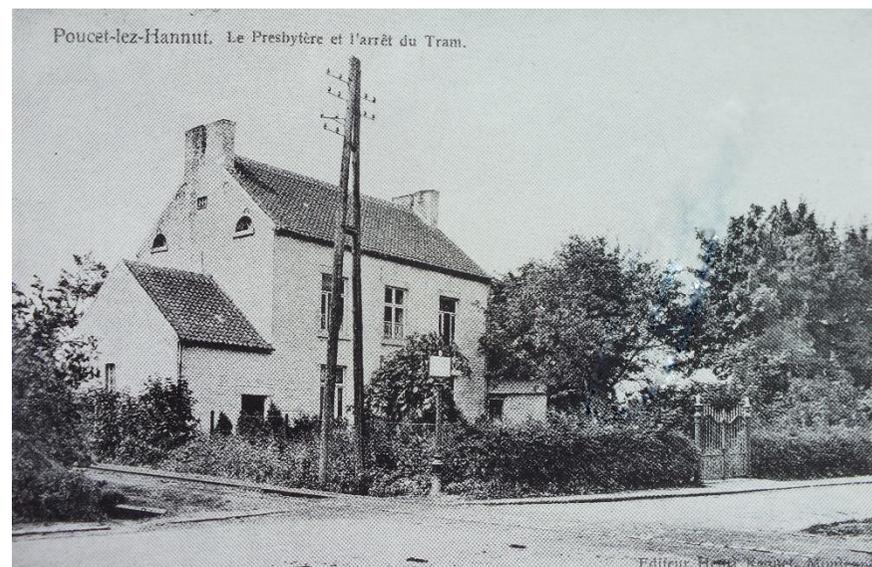
En 1805, alors que les cultes étaient rétablis dans la république depuis le Concordat (1801), l'église de Poucet fut annexée à celle de Villers-le-Peuplier. Dorénavant, c'était le curé de Villers qui desservait également la paroisse de Poucet, qui lui fournissait un cheval pour ses déplacements. À cette date, le presbytère fut vendu à la famille *Jean-Hubert Collignon-Brasseur*. Il est toujours une propriété privée.

En 1849, la paroisse de Poucet redevint indépendante et eut à nouveau son propre curé. Pour le loger, la décision fut prise de construire un nouveau presbytère, situé rue du Bosquet au numéro 1, à la place d'un verger. 127 000 briques furent nécessaires à sa construction. Il fut terminé en 1856, et habité par les curés de Poucet depuis cette date jusqu'en 1958. Le dernier curé ayant séjourné au presbytère était *Constant Sproelants*.



Le bien fut vendu en 1975, puis racheté et restauré par Charles Grenier. Il s'agit d'une spacieuse habitation qui possède toutes les caractéristiques de construction d'une belle maison de la moitié du 19^e siècle. Elle comporte trois travées sur deux niveaux et possède une annexe basse de part et d'autre du corps principal de logis. Le toit est en tuiles. Les murs sont en briques rouges. Sur les anciennes photographies, l'arrêt du chemin de fer vicinal Hannut — Saint-

Trond se trouvait à sa hauteur ; à cette époque, les murs étaient peints en blanc.



POUCET

La maison communale et l'école

Dans l'ancien régime, c'était du presbytère que dépendait l'école. Le sacristain, qui ne possédait aucune formation spécifique, donnait quelques leçons, parfois sous la surveillance du curé, souvent dans la grange de son habitation. Il s'agissait le plus souvent d'une activité hivernale, car pendant la bonne saison les enfants, comme les adultes, travaillaient aux champs ou gardaient les animaux. Les cours portaient essentiellement sur une éducation religieuse, bien plus que sur une réelle instruction. Dans le village, le nombre de personnes sachant lire et écrire restait marginal.

Sous le régime français (1795-1814), tous les privilèges seigneuriaux, fiscaux et nobiliaires furent supprimés. Les limites des communes furent fixées avec précision. Un maire et un adjoint furent nommés par le préfet. La commune de Poucet fut enlevée du duché de Brabant et rattachée au *département de l'Ourthe*. L'État prit la direction de l'enseignement primaire et en confia l'organisation aux communes. En 1795, l'érection d'une ou plusieurs écoles primaires par canton fut exigée. Hannut eut la sienne dès 1798.

Sous le régime hollandais (1815-1830), le département de l'Ourthe changea son nom en *province de Liège*, mais les divisions territoriales établies par la France furent conservées. L'enseignement primaire communal progressa sérieusement sous le gouvernement hollandais, mais aucun document ne permet de dire ce qu'il en a été à Poucet.

Après l'indépendance de la Belgique, les premiers conseils communaux furent élus parmi les gens les plus fortunés de la commune. En absence de maison communale, les réunions se déroulaient dans la pièce louée pour la commune chez le mayeur. Par réaction contre la loi hollandaise, l'enseignement primaire fut soumis à l'arbitraire des administrations locales. Dès 1832, plus rien ne figura au budget pour l'enseignement !

En 1842, la « loi Nothomb » obligea chaque commune à entretenir au moins une école primaire publique ou à adopter une école confessionnelle si celle-ci réunissait les conditions légales. Le premier instituteur connu à Poucet s'appelait *Théodore Debroux* (1813-1865). Il resta en fonction jusqu'en 1865. En

plus d'être instituteur, il était aussi chantre-clerc (il chantait les psaumes pendant les offices) et un peu guérisseur. Comme il n'existait pas d'école à cette époque, les cours se donnaient chez l'instituteur : avant 1845, « à la grande cour » rue des Mayeurs n° 30 à l'étage ; après 1845, rue Neuve au numéro 10.



La « grande cour » était à cette époque une belle ferme construite entre 1771 et 1779. La maison brûla en 1851 et fut reconstruite à cette date. Elle se situe actuellement aux numéros 29 et 30 de la rue des

Mayeurs. La grange fut démolie en 1968 et les écuries vers 1980.



En 1865, *P. J. Linsmeau* fut nommé instituteur à Poucet, à la suite du décès de Théodore Debroux. Le bâtiment où il donnait ses cours n'est pas connu.

En 1868, le Conseil communal décida d'acquérir un terrain pour y faire construire une école avec logement et jardin pour l'instituteur et locaux pour l'administration communale. La construction fut terminée en 1879, au carrefour formé par la rue Léon Genot et la rue des Mayeurs, en face de l'église actuelle. Il s'agit d'une maçonnerie de briques et pierres calcaires sur

un soubassement en calcaire, percé d'un jour de cave du côté gauche et d'une porte de cave du côté droit. Le bâtiment, symétrique, comporte deux niveaux et quatre travées. Les deux travées centrales ressortent quelque peu du bâtiment. Chacune comprend une porte d'entrée : à gauche, la porte de la maison de l'instituteur, à droite celle de l'administration communale. Ces deux portes sont surmontées d'une pierre calcaire portant l'inscription « ANNÉE 1879 », située entre deux longues pierres qui traversent les deux travées. Au niveau du toit, la partie en ressaut du bâtiment est surmontée d'un fronton en arc de cercle qui encadre une pierre calcaire portant l'inscription « MAISON COMMUNE ».



Le Tour des Villages de Hannut, ASBL

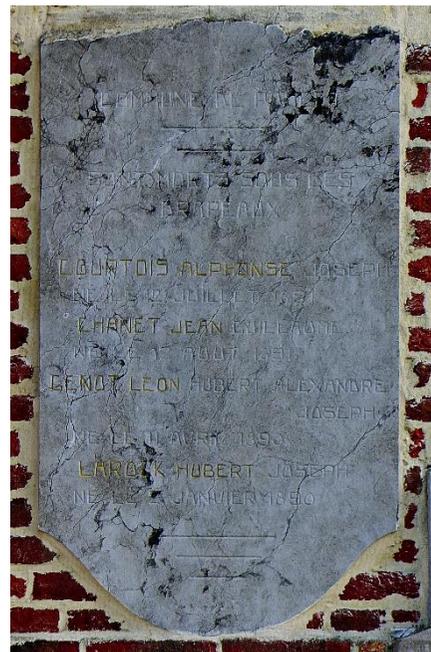
À chaque extrémité du bâtiment, les angles sont également en ressaut. Les baies en calcaire sont à lin-



teau délardé, posé sur console. Les appuis de fenêtre en pierre calcaire sont également posés sur deux consoles. Le toit est en ardoises, sur corniches en bois. Une stèle commémorative de la guerre 1914-1918 a été posée sur la façade à droite de la porte d'entrée de la maison communale. Elle porte l'inscription suivante :

COMMUNE DE POUCKET
 SONT MORTS SOUS LES
 DRAPEAUX

COURTOIS ALPHONSE JOSEPH
 NÉ LE 12 JUILLET 1885
 CHANET JEAN GUILLAUME
 NÉ LE 12 AVRIL 1891
 GENOT LÉON HUBERT ALEXANDRE
 JOSEPH
 NÉ LE 11 AVRIL 1890
 LAROCK HUBERT JOSEPH
 NÉ LE 2 JANVIER 1890



À l'arrière de la maison, en appentis, se trouve la classe de cours. La maçonnerie est également en briques et calcaire, sur soubassement en calcaire. Sur chaque face latérale, des deux côtés, se trouve une double porte entourée de pierres calcaires, avec linteau délardé surmonté d'une inscription sur pierre

calcaire : sur le côté droit, « ENTRÉE DES GARÇONS » ; sur le côté gauche, « ENTRÉE DES FILLES ».





Deux grandes baies de chaque côté éclairent l'unique classe, mixte mais spacieuse. Les baies sont en briques, avec linteau délardé en briques posé sur console en briques. Les appuis de fenêtres sont en pierre calcaire sur console en briques. Une frise dentée en briques sous la corniche égaie la construction. Le toit est couvert d'éternit. À droite du bâtiment se trouvait la cour de récréation des garçons. À gauche, celle des filles. Un préau et des toilettes extérieures complétaient l'ensemble dans chaque cour. Autrefois, un mur séparait les cours des deux rues et la maison était entourée de barrières. À partir des années 1950, seule la cour des garçons fut encore utilisée.

Le Tour des Villages de Hannut, ASBL



Le premier instituteur qui a enseigné dans l'école communale s'appelait *N. Rappe*. Il eut un différend avec le bourgmestre de l'époque, dans le contexte de la forte opposition entre libéraux et catholiques. Il démissionna de sa charge en 1881. Il fut alors remplacé par *Alexandre Bawin* de 1881 à 1918, puis de 1921 à 1957 par *Georges Clément Scheeren*, qui fut le dernier instituteur à habiter la maison.

Après le départ de Georges Scheeren, la décision fut prise d'agrandir le bureau du secrétaire communal en y incorporant une des pièces de la maison de l'instituteur.

Le dernier instituteur, de 1958 à 1975, fut une institutrice : madame *Maria Gilles*, épouse d'*Edgard Longrie* qui était secrétaire de direction à l'Athénée royal de Hannut. En 1975, l'école fut fermée, car elle ne comptait plus que huit élèves. Dorénavant, les enfants durent se rendre à Hannut, à Avernas-le-Bauduin ou à Lens-Saint-Remy pour fréquenter une école primaire.

Entre-temps, le 17 juillet 1970, la commune de Poucet avait fusionné avec Hannut, tout comme les communes ceinturant directement Hannut (Avernas-le-Bauduin, Bertrée, Blehen, Crehen et Villers-le-Peuplier) et trois communes de la seconde ceinture directement reliées à Hannut par des services d'autobus (Cras-Avernas, Abolens et Lens-Saint-Remy). À cette date, l'administration communale de Poucet fut transférée à Hannut. *Henri Sneyers* fut le dernier secrétaire communal de Poucet. L'ancienne maison communale de Poucet n'avait alors plus d'affectation, mais à l'arrière l'école resta en activité jusqu'en 1975.

En 1975, la Fabrique d'église de Poucet mit en vente le presbytère qui abritait la bibliothèque paroissiale. Cette dernière trouva alors refuge quelques années dans les locaux de l'ancienne maison communale puis ferma à son tour.

À la fin des années 1970, l'ancienne maison communale et la classe devinrent la maison de village de Poucet, sous le nom « Le Poucetof ». Au début, c'était un lieu de rencontre pour les jeunes du village. Petit à petit, des aménagements furent réalisés avec l'aide de la commune : un bar fut ouvert, une petite cuisine et des toilettes furent installées. Après la fermeture du dernier café du village, le Poucetof accueillit les joueurs de cartes, des boulistes, les membres



du vélo-club. Une double piste de jeu de boules fut aménagée dans le jardin, des tables de pique-nique furent installées dans les pelouses.

Le bâtiment fut restauré au début des années 2000 et la commune de Hannut transforma la maison de l'instituteur en deux appartements. L'ancienne salle de classe a été agrandie d'une annexe : elle abrite à présent une spacieuse cuisine professionnelle super équipée.



En 2010, un nouveau bâtiment a été construit dans l'ancienne cour des filles dans le but de doubler la surface d'accueil. Elle a accueilli jusqu'au début 2018 deux pistes de pétanque, qui pouvaient disparaître sous un plancher amovible.



Comme cette activité générerait beaucoup de poussières et que la salle était de plus en plus souvent mise en location, la décision fut prise d'aménager une nouvelle piste de pétanque dans un vieux hangar récupéré se trouvant au fond du parking. Sa restauration est terminée. Ainsi il sera toujours possible de pratiquer le jeu de boules à l'abri des intempéries. Là également, la piste en dolomie peut être recouverte d'un plancher, de manière à transformer le hangar en annexe, où il est possible de stocker des boissons notamment lors de la fête de Poucet.



Dans la salle, l'ancien parquet a été remplacé par un nouveau revêtement fixe en bois stratifié constituant une magnifique piste de danse si nécessaire.



La salle, aujourd'hui composée de deux parties, peut ainsi accueillir pas moins de 130 convives : elle est régulièrement louée pour des réceptions. Elle accueille également les très nombreux convives lors de la fête de Poucet du jeudi de l'ascension. Le dernier chapitre de ce dossier sera consacré aux activités organisées par le dynamique comité de village du « Poucetof ».



POUCET

Les grandes fermes

1. La ferme du Hesbain ou ferme Seny

La ferme du Hesbain se dresse au numéro 11 de la rue Léon Genot, à proximité du cimetière. Elle a été construite à l'emplacement de l'ancien château de Poucet. Ce dernier avait été vendu en 1609 à *Gérard d'Oyenbrugge de Duras*, Premier député de l'État noble du comté de Namur, seigneur de Preiche et



Bertange, époux de *Marie de Mérode*. Le château fut détruit en 1637 par les troupes hollandaises en rébellion contre l'Espagne. En 1658, la ferme actuelle du Hesbain fut érigée sur les ruines de l'ancien château par *Guillaume d'Oyenbrugge de Duras*, fils de Gérard et époux d'*Antoinette de Quarré*.

Au-dessus de la porte principale se trouve une pierre taillée représentant les armoiries des familles *d'Oyenbrugge de Duras* et *de Quarré*. Sous les écus se trouve l'inscription :

CETTE CENSE AT ESTE
BASTIE PAR MESSIRE GVILLAME
DOYEMBRVGE DE DVRAS BARON DE
ROOST SEIGNEVR DE SEILLES ET DAME
ANTHONETTE DE QVARRE SA COM
PAIGNE LAN 1658

La ferme passa en 1668 à leur fils *Gérard* (1639-1704), seigneur de Roost, Fontoy, Seille, Crehen, Hontoir et Bertrange, puis probablement à sa sœur *Anne Marie d'Oyenbrugge*, baronne de Fontoy et à son époux *Gilles Ferdinand*, baron de Rahier. La

ferme est bien visible sur la carte de Ferraris, établie entre 1770 et 1775.



En 1833, le nom du comte *Jean Guillaume de Borchgrave* à Bovelingen est cité comme propriétaire. Après sa mort en 1845, la ferme échoit à sa fille *Lucie Élisabeth Ferdinande de Borchgrave* (1831-1887) et à son époux *Juan Evangelista de Silva*, 7^e marquis de Arcicollar, rentier à Madrid. Leur fils *José de Silva y Borchgrave d'Altena*, marquis d'Arcicollar à Madrid en est propriétaire en 1901. La propriété passe en 1902 à sa sœur *Isabelle de Silva* et à son époux le comte *Arnold 't Kint de Roodenbeke*. Leur fils, le comte *Juan 't Kint de Roodenbeke* héritera des biens et en sera

propriétaire en 1940. En 1955, la famille *Seny-Snyers* achète la ferme. Depuis 1990, *Stanislas Seny*, fils des précédents, en est le propriétaire.

Malgré de nombreux aménagements aux 18^e, 19^e et 20^e siècles, le corps de logis de la ferme, en briques, a conservé ses fenêtres à croisée d'origine. Au départ constitué d'un seul niveau sur caves, il a été rehaussé d'un étage en 1997 tout en préservant l'aspect du rez-de-chaussée. La porte possède un linteau échancré, avec une clé trapézoïdale, qui date de la fin du 17^e ou du début du 18^e siècle.





Les baies à gauche et à droite de la porte sont à croisée. Dans la partie gauche du bâtiment qui a été moins rehaussée que le reste, la baie présente un meneau (séparation verticale en pierre). Les parties basses des fenêtres à croisée et la fenêtre à meneau sont équipées de volets battants. Dans ce coin de la cour trône un puits surmonté d'une belle ferronnerie.

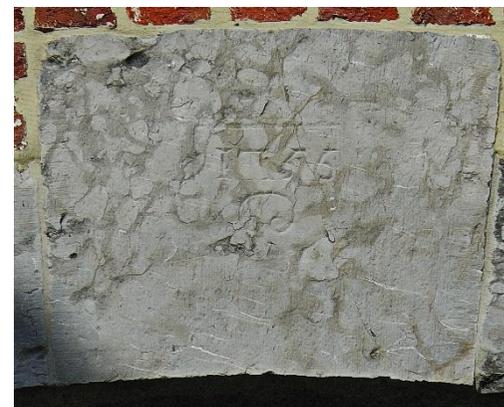


L'aile gauche de la ferme est formée d'étables sous fenil, datant de la même époque. Elle est percée de six portes de même type que celui du logis, avec une clé trapézoïdale passante. Les quatre gerbières sont égale-

ment encadrées de calcaire.



En face des étables, la vaste grange a été reconstruite au 18^e siècle. Elle est accessible par deux portes charretières à arc surbaissé à claveaux passant un sur deux, millésimés 1756 par les deux clés sur la voûte. Entre les deux portes charretières se trouve une double porcherie. Plusieurs ouvertures à droite et les gerbières ont été ajoutées au début du 20^e siècle.



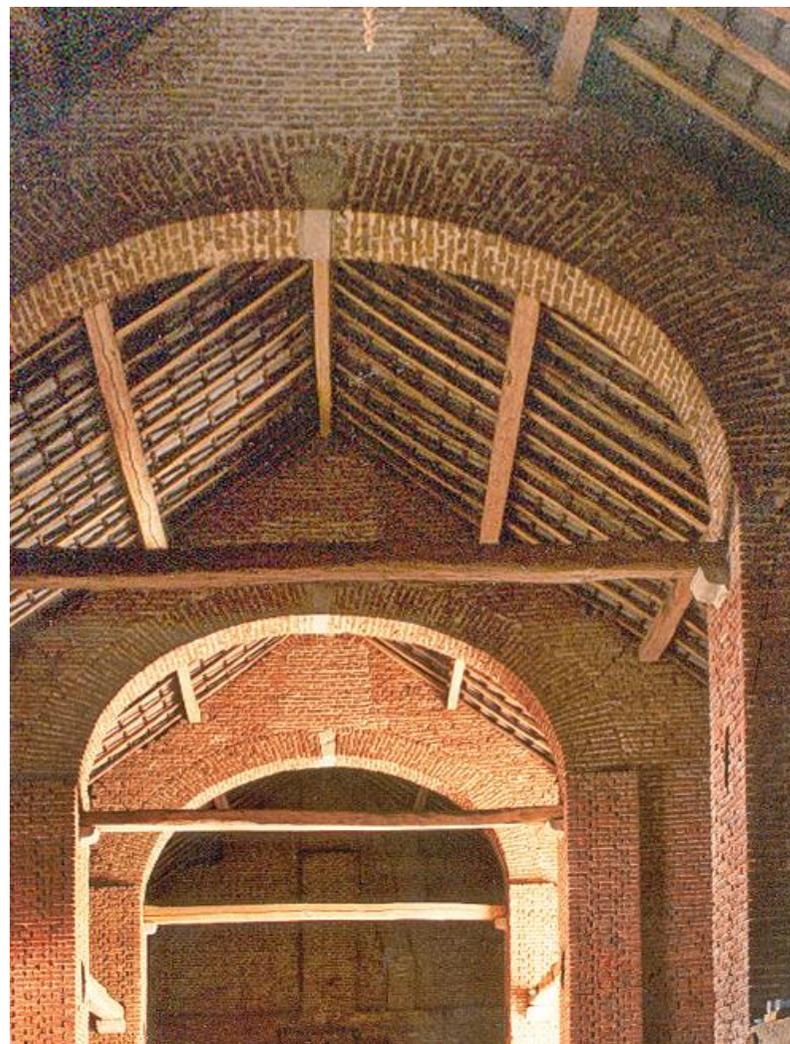


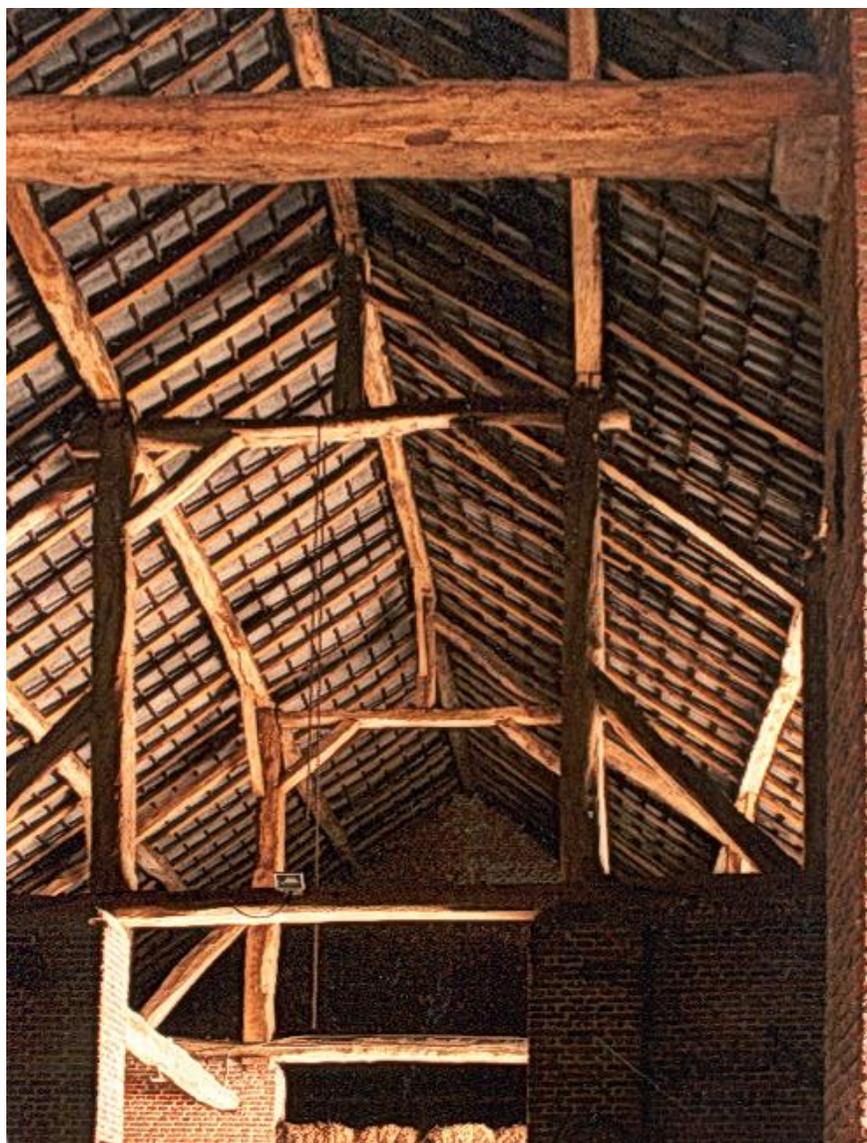
La façade extérieure du logis donne sur un très beau jardin fleuri.



Le Tour des Villages de Hannut, ASBL

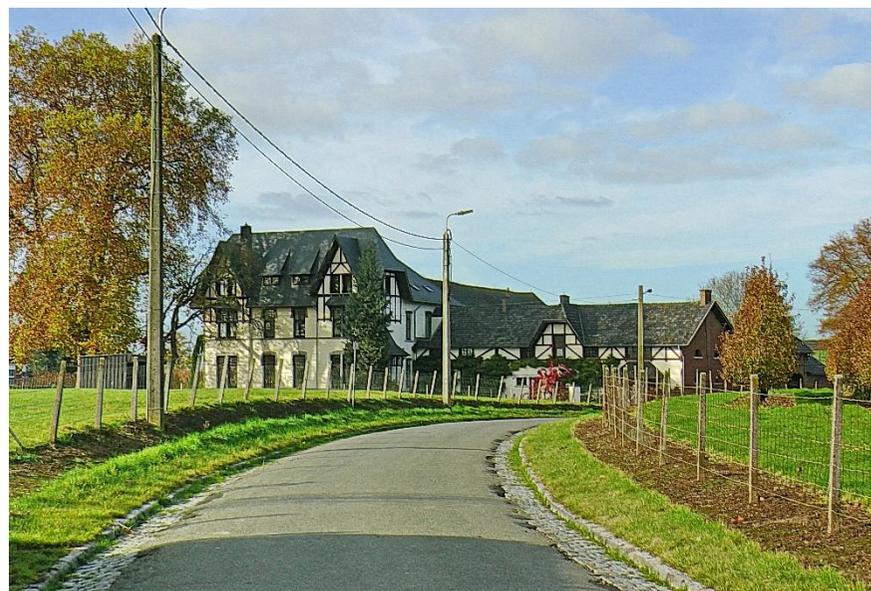
Les arcs en plein cintre des maçonneries et la charpente en chêne à l'intérieur de la grange sont remarquables.





2. La ferme de la Feuillée ou ferme Guilliams

La ferme de la feuillée, au numéro 1 de la rue des Mayeurs, est un château ferme à colombages construit en 1908 selon le style anglais, à la mode à cette époque au littoral et dans les villes d'eau. Ce style est plutôt insolite en Hesbaye.



Un imposant bâtiment de ferme existait déjà à cet endroit dans le premier quart du 18^e siècle. Vers 2004, l'ancienne porte cochère de la cour de la ferme portait encore par cloutage le millésime 1721. Sur la carte de Ferraris établie entre 1771 et 1778, la grande

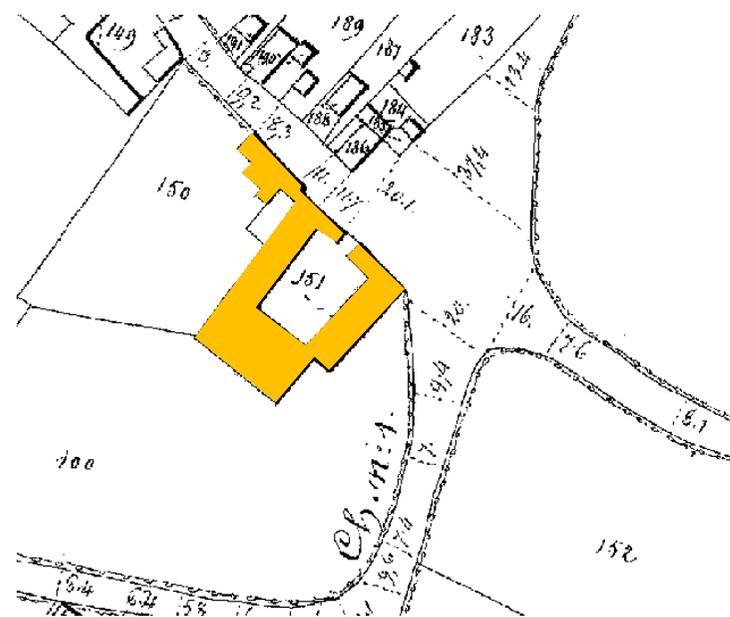
ferme en carré est bien visible.



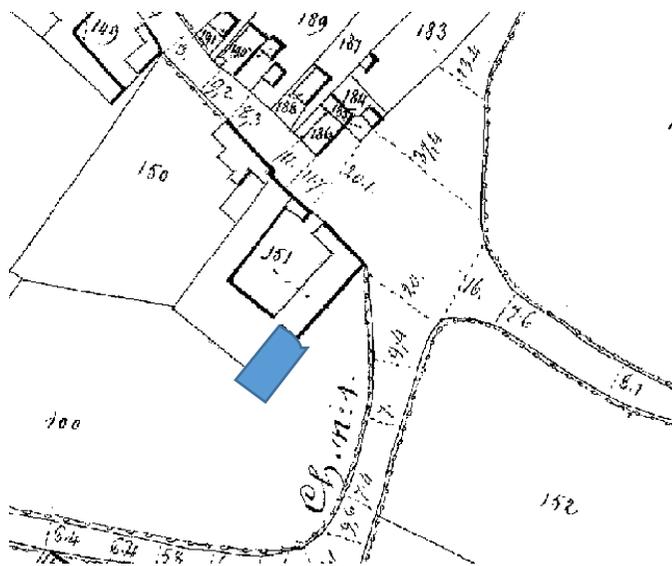
En 1721, la ferme appartenait vraisemblablement à *Pierre Brasseur* (né vers 1640) et à son épouse *Marie Colins* (née en 1650). Leurs dépouilles reposaient sous une dalle qui se trouvait dans l'ancienne église de Poucet, et qui est actuellement encadrée dans le mur entourant la nouvelle église. Les biens passèrent à leur fils *Joseph Brasseur* (1686-1726), mayor d'Abolens et de Poucet, puis à son épouse née *Catherine Modave* après son décès. À la mort de Catherine, son fils *Joseph Brasseur* (1723-1794), médecin, hérita de la propriété. Après son décès, la ferme échut

à sa fille *Anne Brasseur*, épouse de *Jean Hubert Collignon*. Le bien passa ensuite à leur fils *Pierre Joseph Collignon*, puis à sa veuve née *Francotte* qui en est propriétaire en 1833.

En 1841, la ferme fut vendue par madame Francotte à *Zénon Boniface Seny* et à ses frères et sœurs de Bertrée. À la suite d'un partage entre les enfants Seny, *Zénon Boniface Seny* en devint l'unique propriétaire en 1842. L'atlas des voiries vicinales de 1841 montre les bâtiments de la ferme existant à cette époque.



Par rapport à 1778, de nouveaux bâtiments ont été ajoutés le long de la rue des Mayeurs, en direction du centre du village. En 1847, Zénon Seny fit construire une distillerie où il produisit du genièvre qu'il vendait dans la région, ou expédiait à Louvain et à Bruxelles. Il continuait évidemment à exploiter la ferme en même temps. La distillerie fut finalement convertie en bâtiment rural en 1860. Les affaires de Zénon devaient être prospères, car il fit construire en 1867 une nouvelle maison à l'emplacement indiqué en couleur sur le plan. L'ancienne fut convertie en bâtiment rural.



D'après les anciens du village, c'était une maison de cinq travées sur deux niveaux. La façade principale était orientée vers Blehen. La porte centrale, entourée de part et d'autre de deux fenêtres, était surmontée d'un balcon. Les baies étaient entourées de pierres calcaires moulurées à crossettes et linteau arqué. Les appuis de fenêtres moulurés étaient posés sur deux consoles ornées d'un disque.

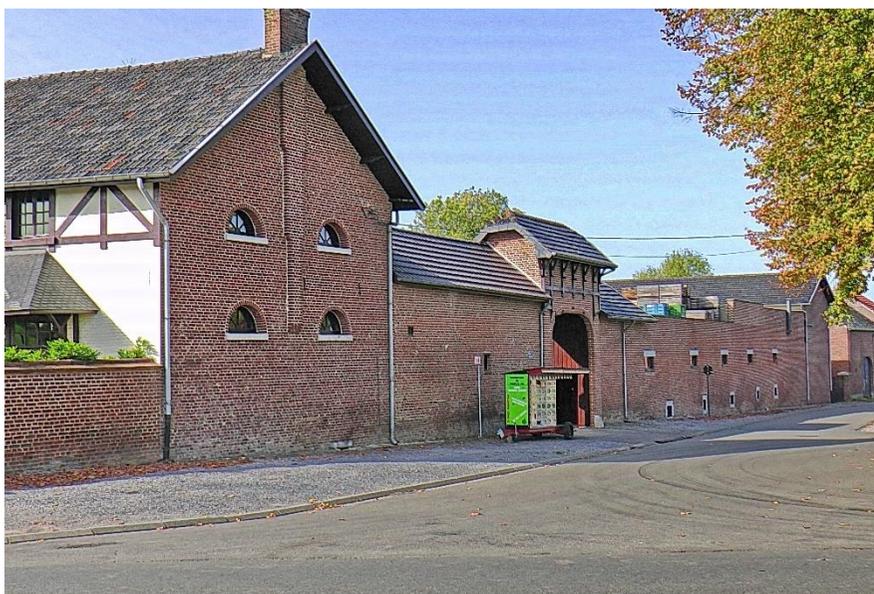
Alphonse Seny, fils de Zénon, conseiller à la Cour d'appel de Liège, hérita des biens après le partage du 5 août 1907. En 1908, Alphonse et son épouse *Marie Huveners*, firent démolir la maison qui avait à peine 41 ans, pour faire place à la construction actuelle. À présent, la façade principale est dirigée vers la rue Neuve.





Le Tour des Villages de Hannut, ASBL

En 1911, de grandes transformations furent entreprises dans les bâtiments ruraux. Le bâtiment qui fermait la cour à droite en entrant fut démoli. La grange et les étables furent prolongées et un nouveau bâtiment du côté droit fut construit pour former une belle ferme en quadrilatère, avec une grande cour intérieure. Celle-ci permet aujourd'hui de stocker un grand nombre de caisses en bois utilisées lors de la cueillette des pommes et des poires dans les vergers.





Stanislas Seny, fils d'Alphonse et de Marie Huveners, hérita de la propriété le 29 août 1924 à la suite du partage des biens. Sa veuve, *Isabelle Oury*, et les héritiers mirent en vente publique la ferme et les terres – un peu moins de 40 hectares – le 4 juin 1935. La ferme ainsi que les terres furent achetées par la famille de *Joseph Baré-Vandevorde* avec leurs filles *Emma* et *Simone*. L'exploitation agricole de la ferme est l'histoire de cette famille.



Désiré Strauven épousa *Emma* et engagea la culture traditionnelle dans l'innovation. À l'exemple de la culture fruitière autour de Saint-Trond, dès 1961, il transforma des champs en plantations d'arbres à basse-tige et il construisit un frigo dans une écurie pour la conservation des pommes et des poires. Progressivement, il abandonna la culture traditionnelle et les étables accueillirent de plus en plus de frigos. En 1971 déjà furent plantés les vergers actuellement visibles au sud-est de Poucet. Le château fut restauré en 1996-1997.

Emma décéda en 1996, *Désiré* en 1997, *Simone* en 2000. Ce fut au tour de *Nicole Strauven*, la fille de *Désiré* et *Emma*, et de son époux *Jean Guilliams* de faire évoluer les plantations et les espèces de fruits,

jusqu'à ce que leur fils *Christian*, en 2000, en devienne le maître d'œuvre. Dès 2012, son beau-fils *Grégory Fourneaux* et sa fille *Christelle* prirent part à



l'affaire familiale. Actuellement, l'entreprise vise à développer une gestion écologique de sa production fruitière dans ses nombreux vergers.



3. Les autres fermes de Poucet

À côté des deux grandes fermes, il reste à Poucet deux autres entreprises agricoles.

Pierre Evrard, agriculteur traditionnel spécialisé dans la production de légumes et de fruits, se trouve

également rue Neuve, mais au numéro 30. Le bâtiment a été construit en 1903 puis agrandi en 1911.



Enfin, *Pierre Hamande* tient sa ferme au numéro 13 de la rue Hubert Larock. L'habitation a été construite par *Hubert Courtois* en 1858. Ce dernier était le grand-père d'*Alphonse Courtois*, tué lors de la Première Guerre mondiale. Une rue de Poucet porte son nom.



POUCET

Bâtiments remarquables des 19^e et 20^e siècles

La plupart des constructions de Poucet datent des 19^e et 20^e siècles. Elles sont généralement en briques, avec autrefois l'emploi de pierres calcaires pour les appuis de fenêtres ou certains encadrements de baies. Ces dernières années, de nouvelles constructions sont venues diminuer l'âge moyen des maisons du village.

Dans le cœur du vieux village, au numéro 8 de la rue Léon Genot, une petite maison de trois travées



sur deux niveaux, a été remarquablement bien restaurée. C'était autrefois un café et une épicerie : l'emplacement de l'enseigne est encore visible. La travée de gauche, qui comprend la porte d'entrée encadrée de pierres calcaires rectangulaires, ressort quelque peu. Les appuis de fenêtre sont en pierre calcaire. Les encadrements des fenêtres sont en briques. Les linteaux sont arqués et formés de briques sur chant. Des motifs décoratifs en briques ont été réalisés en dessous de chacune des fenêtres entre les deux niveaux. Les ancrés en façade donnent le millésime 1894. Cette construction a remplacé une maison plus ancienne cette année-là.

Beaucoup d'anciennes maisons de Poucet étaient des petites fermes très modestes. Au départ, le logis ne comportait souvent qu'un seul niveau. Il était complété d'étables, d'une grange, de porcheries et de divers petits ateliers. Par la suite, le logis a parfois été agrandi, en le rehaussant d'un étage. C'est le cas de la petite maison située au numéro 14 de la rue des Mayeurs. Construite initialement en 1892, elle fut ex-

haussée et agrandie en 1913. Suivant la mode du début du 20^e siècle, elle a été cimentée pour la protéger des intempéries. Des dessins pratiqués dans l'enduit de cimentage donnent l'illusion de la présence de pierres d'angles, d'appuis de fenêtres reposant sur des consoles, de linteaux avec clé passante au-dessus des baies.



Dans la même rue, au numéro 26, les annexes « en long » ne manquent pas. Datant de 1898, cette construction a pu bénéficier de l'apport de pierres calcaires pour encadrer les portes, pour les appuis de fenêtres, pour les clés et les bords des linteaux de fe-

nêtres. Une belle frise de briques sous le toit apporte un peu de gaieté au bâtiment.



Toujours dans la rue des Mayeurs, aux numéros 29, 30 et 31, se trouvait entre 1771 et 1779 une belle ferme en ordre mixte, surnommée « al grand cour ». C'est dans le logis de cette ferme, au premier étage, que le premier instituteur de Poucet, *Théodore Debroux*, donnait ses leçons avant 1845. À cette époque, il n'y avait pas de salle de classe et l'instituteur donnait ses cours dans sa maison. En 1849, la maison avait été divisée en deux par un mur, mais elle brûla en 1851. Les maisons qui portent aujourd'hui les numéros 29 et 30 ont été reconstruites en 1851.



La maison du numéro 30 possède un encadrement de porte en pierre calcaire qui comprend une traverse d'imposte ondulante, alors que tous les autres encadrements sont rectangulaires. L'encadrement de l'imposte est en briques. Il est probable qu'à l'origine, l'encadrement de la porte devait être semblable à celui du numéro 29.



L'ancienne grange de la ferme a été démolie en 1968 et a été remplacée par la maison de construction moderne située au numéro 31.

Au numéro 1 de la rue Alphonse Courtois, la maison date de 1891 et a remplacé une construction plus ancienne. Les baies, rectangulaires, sont en calcaire,

tout comme les jours de caves. Elle est entourée de deux annexes, qui servent de garage et d'atelier.



Rue du charron, au numéro 2, une autre petite maison a été bien restaurée. Elle date de 1909.



Rue Neuve, une ancienne ferme a été transformée en deux habitations en respectant l'architecture d'origine. Elles portent aujourd'hui les numéros 4a et 4 b. La grande porte de grange a été conservée. Au-dessus de celle-ci a été incrustée une pierre portant le blason de la famille Grenier, millésimée 1907-2015, dates respectives de la construction et de la restauration du bâtiment. Une jolie frise en briques sous le toit donne un certain charme à cette construction.



Toujours rue Neuve, au numéro 10, se dresse la nouvelle maison que *Théodore Debroux*, le premier instituteur de Poucet, avait fait construire en 1845. C'est dans cette maison qu'il faisait ses classes entre 1845 et 1865, date de son décès. Cette maison possédait une grange, qui a été transformée en maison d'habitation en 1959 : elle porte le numéro 11.



Au numéro 24 de la même rue, les bâtiments de l'ancienne forge de Joseph Poncelet servent aujourd'hui d'entrepôt à l'antiquaire J.B. Gérard. En 1830, elle était la seule construction de la rue Neuve.



La maison portant le numéro 28 dans la rue Neuve ne manque pas d'allure. Bâtie en briques et calcaire sur un soubassement en calcaire, elle comporte sept travées sur deux niveaux. Il s'agit d'un ancien bâtiment rural construit en 1908, qui a été bien restauré. Toutes les baies sont rectangulaires et sont entourées de pierres calcaires. La porte est surmontée d'une baie d'imposte rectangulaire. Une élégante glycine parcourt toute la longueur du bâtiment entre les deux niveaux.

Un peu plus loin, sous le numéro 31, une maison plus modeste, datant de 1902, est fort élégante avec ses volets battants.



Enfin, l'entrée de Poucet en venant de Hannut se fait en découvrant l'énorme parc paysager de la vaste maison blanche construite en 1966 dans le style moderniste de l'époque. Elle porte le numéro 41 dans la rue Neuve et se situe au point le plus élevé de l'ancienne commune de Poucet (145 m au-dessus du niveau de la mer).





POUCET

Les chapelles, potales et monuments

1. La potale de la « croix de pierre »

La plus ancienne potale de Poucet fut érigée en 1667 par *Jean Monfrère* au carrefour formé par la rue Neuve et le chemin agricole reliant Bertrée à Blehen. Elle est assez détériorée : il n'en subsiste qu'un bloc de pierre calcaire en forme de croix, d'une hauteur de 80 cm et d'une largeur de 60 cm. Il contenait autrefois trois niches cintrées. Sur le montant se trouve l'inscription : MA FAIT FAIRE JEAN MONFRERE AN° 1667.

Selon la tradition, cette croix rappelle un accident tragique : à cet endroit, un enfant aurait été écrasé par un attelage. L'endroit fut nommé dès le 18^e siècle « al creu d'pire » (à la croix de pierre). Il garde toujours cette appellation de nos jours.

La reconstitution ci-contre, due à Charles Grenier, montre l'aspect qu'avait autrefois la potale.



Reconstitution 1990



2. La potale de la « Vierge des pauvres »

Pendant la guerre 1940-1945, la famille Strauven-Baré avait érigé une chapelle entre deux genévriers en bordure de la rue du Charron. Elle était dédiée à la



Vierge et portait la mention : « Je Suis La Vierge Des Pauvres ». La reconstitution ci-contre est un dessin de Charles Grenier.

La chapelle fut démolie

en 1987, mais la statue de la Vierge fut replacée dans une niche en bois suspendue au genévrier resté en place.

Aujourd'hui, elle est à peine visible dans un trou pratiqué dans le feuillage de l'arbre.



3. La chapelle de « la Vierge et l'Enfant »

Située au carrefour formé par les rues Alphonse Courtois et Jean le Brasseur, la chapelle dédiée à la Vierge et l'Enfant Jésus a été construite vers 1960. Les trois fûts en pierre qui la portent proviennent d'anciennes fermes du village. Autrefois, le jour de la procession à Poucet, le cortège y faisait halte pour y célébrer le Saint-Sacrement.



4. La potale « saint Donat »

Rue Jean le Brasseur, après la dernière habitation, une petite place a été aménagée en 1994 pour accueillir la potale « saint Donat ». L'inauguration de cette stèle le 11 septembre 1994 fut accompagnée de festivités en l'honneur de *Jean le Brasseur*, qui est l'ancêtre commun de plus de la moitié des habitants du village de Poucet.



La nouvelle potale se dresse sur un socle en pierre calcaire surmonté d'une niche fermée par une grille. À l'intérieur, la statuette de saint Donat, en porcelaine d'Andenne, provient d'une ancienne stèle qui

se trouvait avant 1980 dans la rue Neuve. Les pierres sont anciennes et la grille est l'œuvre de M. Gilbert Delleuze. Le socle porte l'inscription :

*Saint Donat
priez pour nous
Famille Brasseur
1607 — 1994*



5. La chapelle de « l'Enfant Jésus de Prague »

Une chapelle dédiée à l'Enfant Jésus de Prague a été élevée dans le jardin devant l'habitation du numéro 7 de la rue d'Abolens.



6. Les niches dans les murs des maisons

Dans 11 maisons du village existent encore des niches creusées dans la maçonnerie des bâtiments. Beaucoup sont vides aujourd'hui. D'autres ont conservé leur saint. La plupart étaient dédiées à un saint protecteur. Le plus fréquent était saint Donat, protecteur contre les orages, les tempêtes, la foudre et le tonnerre.



7. Le monument souvenir des combattants des deux guerres

En face de l'ancienne maison communale, sur le terrain situé à gauche de l'église, s'élève le monument érigé en 1964 en souvenir des combattants des deux guerres mondiales. Il est constitué d'un énorme bloc de calcaire grossièrement taillé qui porte les dates 1914-1918 et 1940-1945. Un drapeau belge flotte au vent à proximité. Au pied du monument, la plaque en bronze montrant le Lion Belgique et portant l'inscription « N'OUBLIONS JAMAIS » se trouvait initialement au-dessus du mémorial élevé à la mémoire des morts pour la patrie pendant la Première Guerre mondiale,



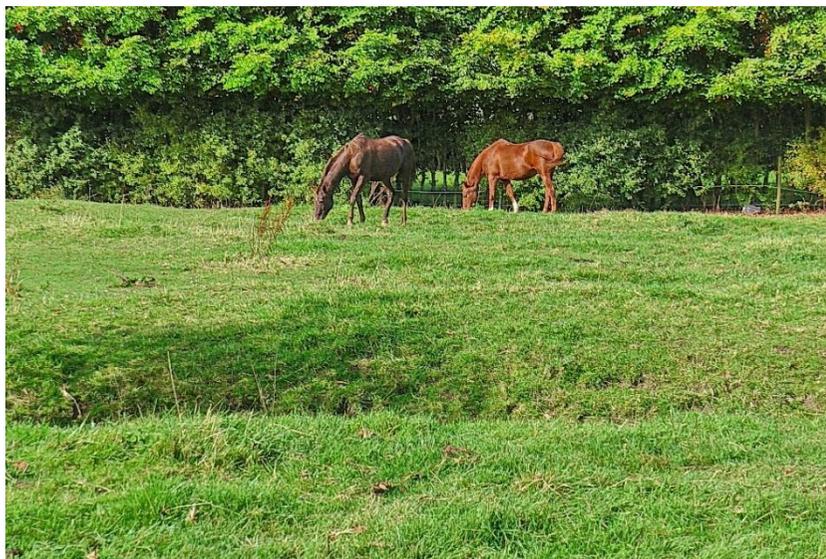
placé dans la façade de l'ancienne maison communale.

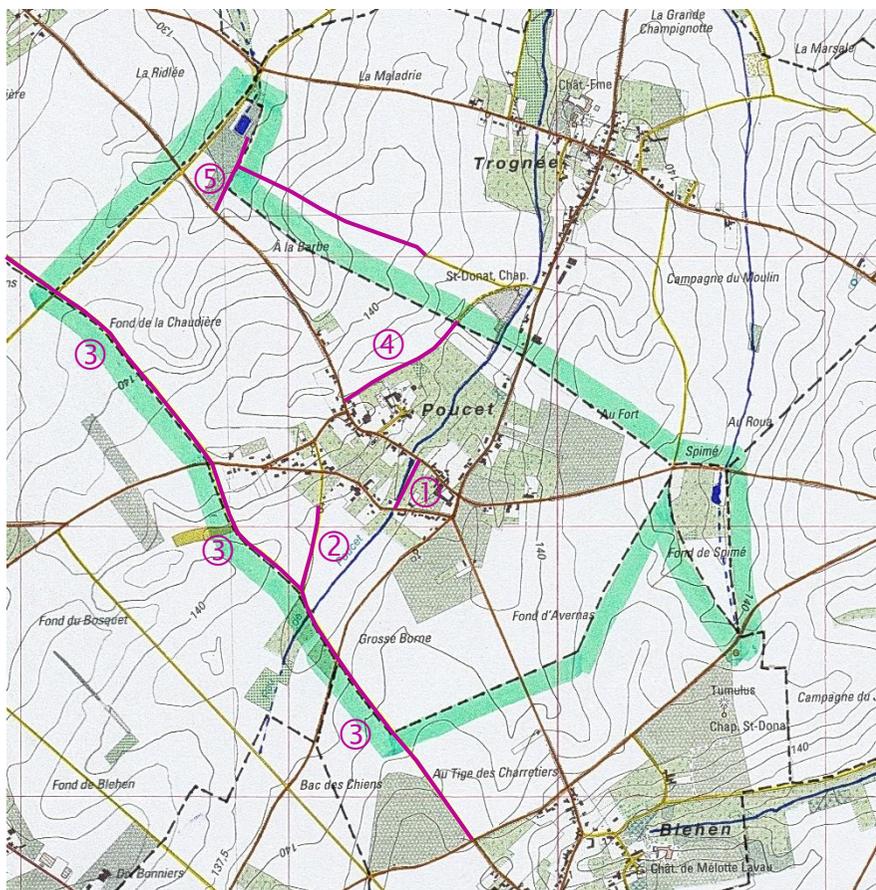


POUCET

Les chemins et sentiers

À l'intérieur du village de Poucet, il ne reste qu'un seul sentier emprunté par les piétons : il relie la rue Neuve, à hauteur du numéro 11, à la rue des Mayeurs. Il s'agit d'un sentier herbeux qui traverse une prairie où s'écoule à quelques mètres le ruisseau de Poucet. Il est clôturé sur ses deux côtés. Dans la prairie, des chevaux gambadent librement. Autrefois, il s'y trouvait un étang, lieu de glissades et patinages en hiver. Ce sentier porte le numéro ① sur la carte de la page suivante.

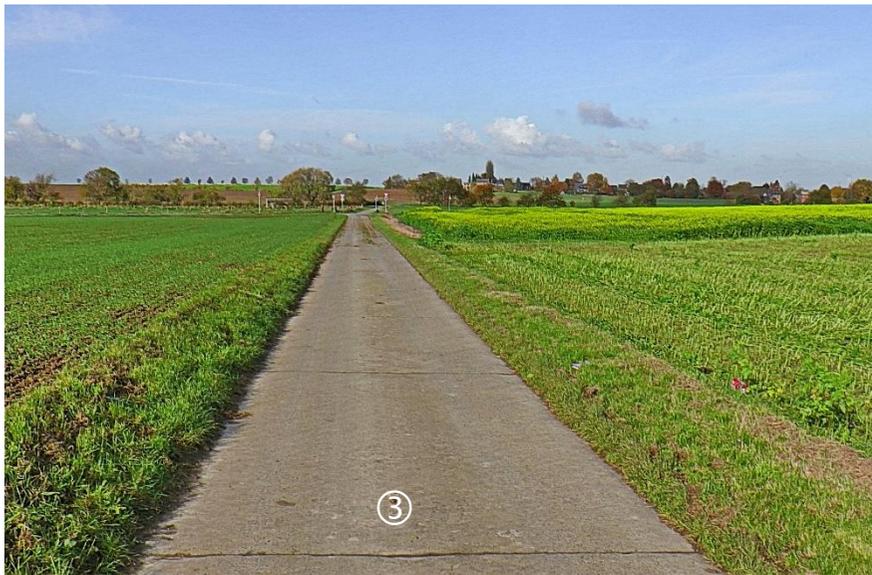




Le chemin portant le numéro ② est le prolongement de la rue Jean le Brasseur. Il est devenu un chemin réservé à la circulation lente et au trafic agricole. S'avançant au milieu des champs, il permet de rejoindre le chemin ③ qui relie Bertrée à Blehen.



Le chemin ③ est bétonné ou asphalté sur toute sa longueur. Il est réservé à la circulation des piétons, des vélos, des cavaliers et du trafic agricole, en vertu des panneaux F99c qui l'encadrent. Ce chemin est très ancien. Il s'agit d'un ancien diverticule qui, à l'époque gallo-romaine, reliait Avernas-le-Bauduin à Lens-Saint-Remy (et au-delà). De ce chemin, de belles vues se dégagent vers Poucet. En venant de Blehen, il descend faiblement vers la vallée du ruisseau de Poucet.

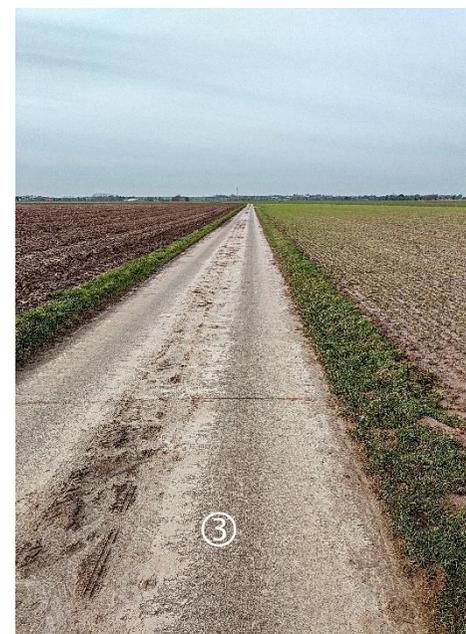


Après la traversée de la rue du Charron, il est asphalté et il sépare dorénavant Poucet (à droite) de

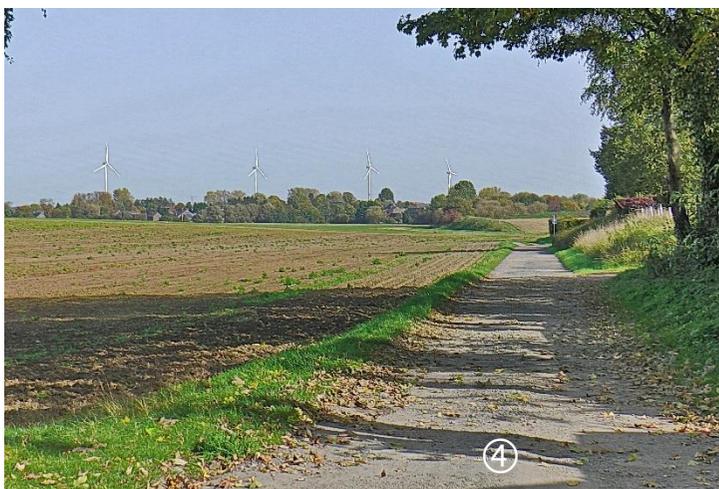
Hannut (à gauche). Par la suite, il franchit le ruisseau de Poucet sur un petit pont. Ensuite, il se sépare du chemin ②, toujours asphalté, qui conduit à Poucet par la rue Jean le Brasseur.



Bétonné, il monte assez fortement vers le carrefour de la croix de pierre, « sommet » de l'ancienne commune de Poucet. Les arbres qui longent la route de Poucet à Hannut forment un décor agréable sur l'horizon. Après avoir traversé la rue Neuve, le chemin ③ redescend très lentement vers Bertrée et la vallée du ruisseau de Henri-Fontaine. Les travaux agricoles laissent parfois de la boue sur le chemin.



Le chemin ④ empierré sur toute sa longueur relie la rue du Bosquet à un chemin agricole de Trognée qui aboutit sur la rue de la Sucrierie. Autrefois, il était longé par la ligne de chemin de fer vicinal qui reliait Hannut à Saint-Trond (Sint-Truiden). Il passe à l'arrière de la ferme du Hesbain et il est fort utilisé par les véhicules agricoles. À la mauvaise saison, il devient très boueux et rempli de nids de poule pleins d'eau. Au-delà de la ferme, il est réservé à la circulation des piétons et des usagers lents. Sur le territoire de l'ancienne commune de Trognée, il est bétonné.



À son débouché sur la rue du Bosquet, un petit parc arboré équipé de deux bancs publics a été aménagé par la commune de Hannut.



Enfin, le chemin ⑤ est un chemin agricole privé couvert d'herbes qui conduit de la rue du Bosquet au plan d'eau aménagé au Fond des Broux.



Peu avant le plan d'eau, un chemin herbeux s'embranché vers la droite sur le territoire de l'ancienne commune de Trognée. Il conduit à Trognée sur le chemin agricole débouchant rue de la Sucrierie. Sur toute sa longueur, il est parsemé de prises d'eau permettant d'irriguer les champs en été. Ce chemin devient très boueux à la mauvaise saison et est déconseillé en période d'arrosage des champs.



POUCET

La vallée du ruisseau de Poucet

Le village voisin de Villers-le-Peuplier s'est implanté au fond d'une énorme cuvette. Lorsqu'il pleut, les eaux s'infiltrent dans une grande superficie de terres cultivées et finissent par se retrouver au fond de la cuvette. Autrefois, elles alimentaient le vivier alors très poissonneux situé à l'arrière de la ferme du vivier à Villers. Aujourd'hui, les pompages et surtout les égouts diminuent l'apport d'eau au centre de Villers. Le vivier n'est plus qu'une prairie humide où poussent quelques joncs.

Le ruisseau intermittent qui s'échappait du vivier a aujourd'hui complètement disparu. Il longeait la rue Les Ruelles de Villers et recueillait à proximité de la rue de Huy les eaux d'un autre ru intermittent : le Lo-hiva. Leurs eaux disparaissent aujourd'hui dans les égouts de Villers et sont pompées dans la rue de Huy vers les égouts de Hannut.

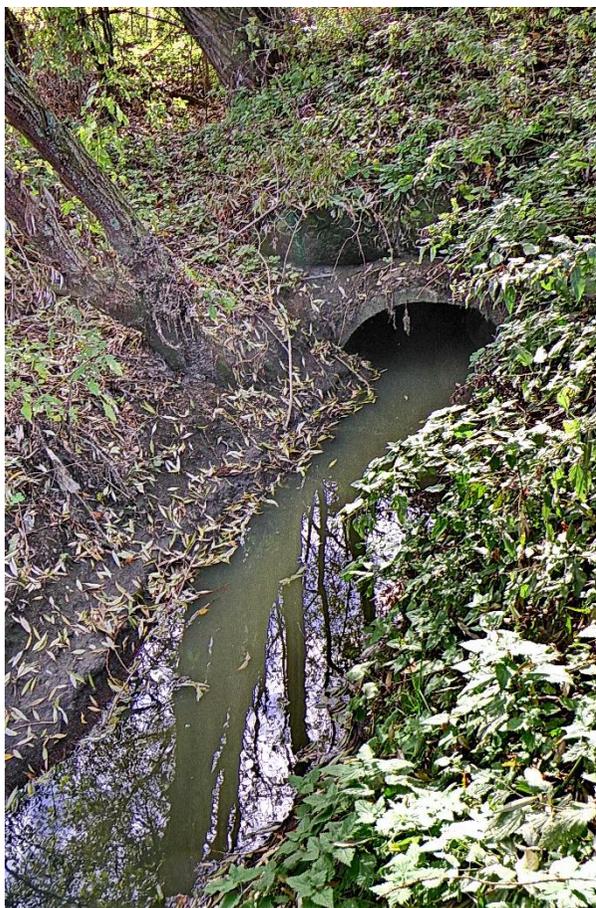
La cuvette présentant une ouverture vers le nord-est, toutes ces eaux s'écoulaient autrefois lentement vers Poucet, parallèlement à la rue de Poucet (à Villers) et à la rue du Charron (à Poucet). Les champs charrués ne montrent plus de nos jours aucune trace

de ce ruisseau temporaire, qui n'était alimenté qu'aux saisons humides.

Au-delà de la route agricole qui relie la zone industrielle de Hannut à Lens-Saint-Remy, une rigole qui recueille par temps de pluie les eaux de cette route s'enfonce dans un petit bosquet, zone refuge pour le gibier à plumes traqué par les chasseurs en automne.

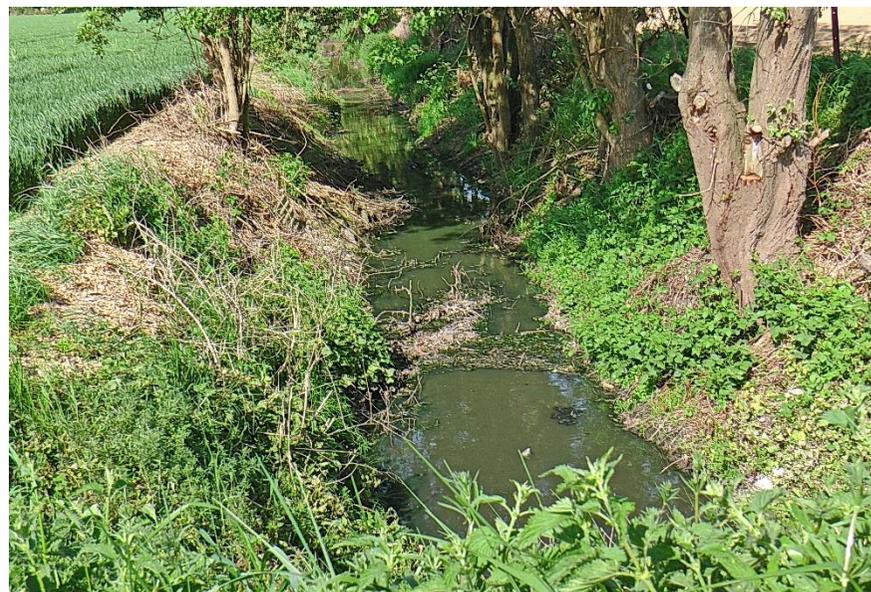


De l'autre côté de ce bosquet apparaît alors un petit ruisseau, qui fait davantage penser à un drain tellement l'eau s'y écoule lentement. Il « prend naissance » à la sortie d'un tuyau de béton, qui amène probablement à cet endroit une partie des eaux usées récoltées rue de Blehen et rue de Poucet à Villers, mélangée aux eaux de ruissellement de ces rues. C'est la triste « source » du ruisseau de Poucet.



Le ruisseau se glisse alors sous le chemin agricole

qui relie Bertrée à Blehen et, entre les arbres et buissons qui longent son cours, se faufile lentement vers Poucet.



Parvenu à la rue Neuve, il reçoit les eaux d'écoulement de la rue. En saison humide, il peut charrier une quantité importante d'eau, car il recueille toutes les eaux de pluie qui tombent à l'ouest de Poucet. En période sèche par contre la qualité des eaux laisse franchement à désirer.



Disparaissant sous la rue Neuve, il retrouve l'air libre un peu plus bas et traverse une prairie en direction de la rue des Mayeurs. Passé cette rue, il se di-

rige alors vers Trognée à travers le « bas pré ».



En été, la quantité d'eau charriée étant faible, le ruisseau disparaît fréquemment sous les hautes herbes qui l'envahissent.



Autrefois, un étang se trouvait dans ce pré et une oseraie y était exploitée.

Le ruisseau suit son cours vers Trognée, en recevant encore sur son trajet des eaux d'écoulement provenant de la rue Hubert Larock. Il est regrettable qu'une solution pour épurer les eaux du ruisseau n'ait pas encore été trouvée à ce jour.

POUCET

Le Poucetof

Le Poucetof est le nom de la maison de village de Poucet, située au numéro 15 de la rue des Mayeurs, dans l'ancienne école et maison communale, qui ont été agrandies et modernisées.



Un café y est aménagé et remplace les anciens cafés du village, qui ont tous disparu. Il y accueille les gens du village qui désirent se rencontrer, les joueurs de cartes, les joueurs de pétanque (une double piste



est aménagée dans le jardin), les membres du vélo-club.

La salle rénovée est composée de deux parties qui peuvent accueillir au total pas moins de 130 convives. Elle est équipée d'une cuisine dernier cri équipée de vaisselle, lave-vaisselle, fourneaux, chambre froide, divers frigos et d'énormes plans de travail. La salle peut être louée sur demande, pour l'organisation de fêtes. Autour du bâtiment se trouvent une cour, une pelouse avec jeu de boules et un grand parking.



L'ASBL « Poucetof » est formée d'un groupe de personnes très dynamiques. Présidée par Étienne Bauwens, elle compte une trentaine de membres très motivés par l'infrastructure et ses diverses manifestations.

L'activité maîtresse est chaque année la fête de l'ascension. Le mercredi qui précède l'ascension, une brocante nocturne fait le tour du village, agrémentée de buvettes avec petite restauration et des toilettes accessibles à différents endroits du parcours. Une grande foule se déplace à cette occasion. La journée se termine par une soirée dansante à partir de 21 heures.

Du jeudi au dimanche, une grande exposition artistique est déployée dans l'église, où différents artistes ou artisans peuvent montrer leurs œuvres : aquarelles, acryliques, pastels, céramiques, bijoux...

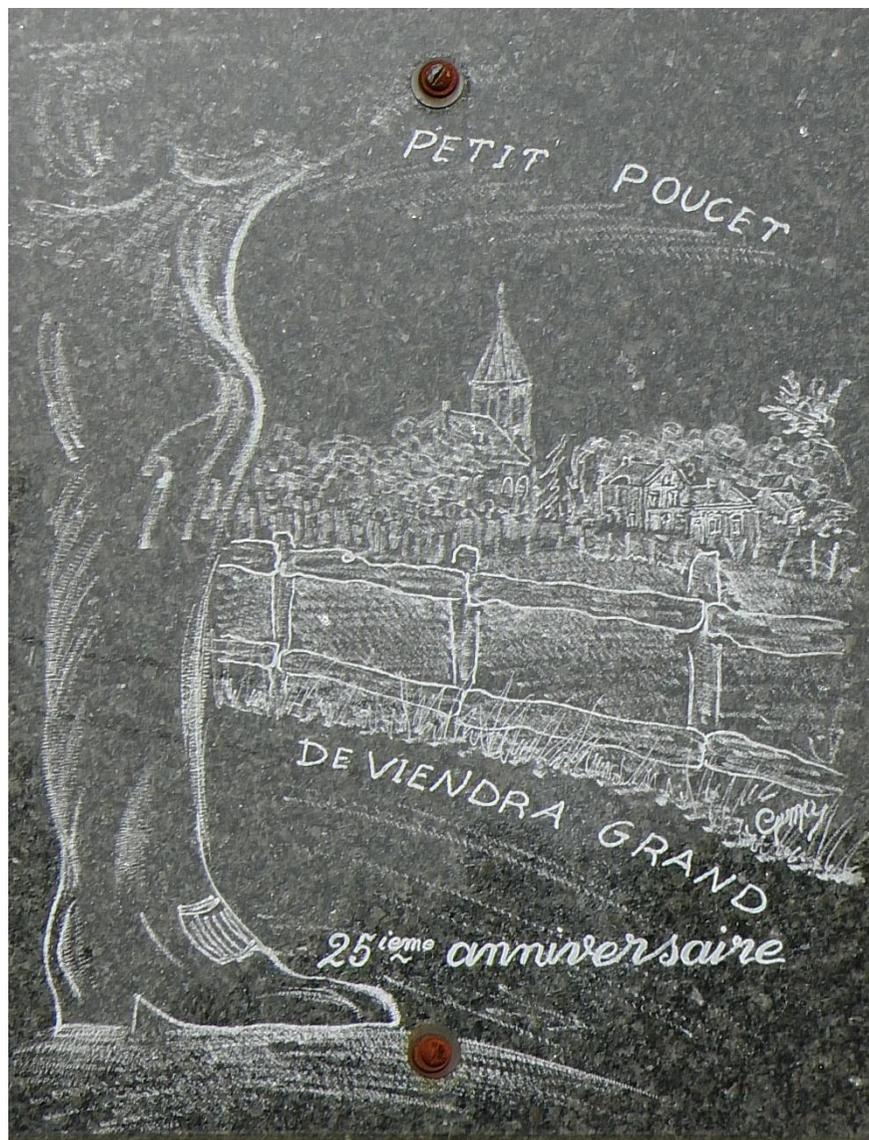
Le jeudi matin, le départ d'une balade d'une petite centaine de kilomètres pour voitures ancêtres et de prestige est donné. À leur retour, les voitures sont exposées sur la rue du Mayeur. Un repas barbecue couronne la balade vers 13 heures. Durant tout l'après-midi, diverses activités sont proposées au public : spectacle de magie, prestations de la Fanfare royale « Le Progrès » de Braives, bar à cocktails, pêche aux canards, château gonflable, de quoi ravir petits et grands ! La journée se termine par un souper barbecue à partir de 18 heures et la soirée se clôture vers 21 heures.

Ces activités peuvent varier d'une année à l'autre. Faites confiance à l'imagination des Poucétois ! En 2018, un rassemblement de petites motos Dax a attiré beaucoup de monde. Des voitures ancêtres Volkswagen, dont de nombreuses mythiques coccinelles, s'étaient donné rendez-vous pour la balade.

Si vous désirez contacter l'ASBL pour obtenir des renseignements sur les activités du club ou la location

de la salle, visitez le site de l'ASBL à l'adresse <http://www.poucetof.be/>.





POUCET

Bibliographie

Livres

Architecture rurale de Wallonie. 1989. *Hesbaye brabançonne et Pays de Hannut*. Pierre Mardaga, Liège, 234 p.

Collectif Logements. 2012. *Hannut à travers ses rues*. Collectif Logements Éditeur, Hannut, 188 p.

Delooz R. 2006. *Hannut et ses villages*. R. Delooz, Loncée, 178 p.

De Seyn E. 1952. *Dictionnaire Historique et Géographique des Communes belges*. 3^e édit. Brepols S.A. Turnhout, 1564 p.

Fellingue E, Hanssen R, Lambou M, Renard J. 1985. *Les tramways au Pays de Liège*. Tome 2. *Les chemins de fer vicinaux*. Éditions du GTF, a.s.b.l., Liège, 400 p.

Jespers J.-J. 2011. *Le nouveau dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles*. Racine, Bruxelles, 750 p.

Ministère de la Région wallonne, Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Logement, Division des Monuments, Sites et Fouilles. 1994. *Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 18/2 : Wallonie, Province de Liège, Arrondissement de Waremme*. Pierre Mardaga, Liège, 360 p.

Ouvrage collectif. 1993. *Hannut : découverte de son patrimoine méconnu*. L'Essor hannutois, Brochure éditée à l'occasion de la Journée du Patrimoine en Région wallonne.

Ouvrage collectif. *Croquis panoramique de Hannut*. S.I. Hannut, Hannut, 90 p.

Vilken R. 1995. *Hannut et sa région au début du siècle*. Editions Chauveheid, Stavelot, 160 p.

Documents divers

Courtois S. 2002. *Mai 1940 — Souvenirs de guerre d'un garçon de huit ans à Poucet - Hannut*. Document PDF — 65,4 ko, téléchargeable sur le site <http://www.greniercharles.be/>

Courtois S. 2015. *À l'école à Poucet. Après la Première Guerre mondiale.* Document non publié.

Grenier Ch. 2001. *L'église de Poucet a 75 ans.* Document PDF – 1931 ko, téléchargeable sur le site <http://www.greniercharles.be/>

Grenier Ch. 2008. *Poucet. Découverte de son patrimoine méconnu.* Document PDF – 2284 ko, téléchargeable sur le site <http://www.greniercharles.be/>

Grenier Ch. 1993. *Poucet et l'histoire de ses maisons.* Document PDF – 1365 ko, téléchargeable sur le site <http://www.greniercharles.be/>

Grenier Ch. 2008. *Poucet Toponymie.* Document PDF — 53 ko, téléchargeable sur le site <http://www.greniercharles.be/>

Grenier Ch. 2009. *Poucet en cartes postales et cartes photos anciennes.* Document PDF – 4390 ko, téléchargeable sur le site <http://www.greniercharles.be/>

Grenier Ch. 2011. *Poucet — Les Fermes — Le Hesbain et la Feuillée.* Document PDF – 5483 ko, téléchargeable sur le site <http://www.greniercharles.be/>

Grenier Ch. 2011. *Poucet et ses potales.* Document PDF – 2004 ko, téléchargeable sur le site <http://www.greniercharles.be/>

Grenier Ch. 2011. *1914-1918 Poucet 1940-1945.* Document PDF – 2277 ko, téléchargeable sur le site <http://www.greniercharles.be/>

Grenier Ch. 2015. *Développement illustré de l'école de Poucet du milieu du 19^e siècle jusqu'à nos jours.* Document PDF — 8,63 Mo, téléchargeable sur le site <http://www.greniercharles.be/>

Haidon J. 2011. *Potales de Hesbaye.* Document PDF – 13881 ko, téléchargeable sur le site <http://www.greniercharles.be/>

Sites WEB

Bibliothèque Royale de Belgique. 2015. *Carte Ferraris.* http://www.kbr.be/collections/cart_plan/ferraris/ferraris_fr.html. Consulté en novembre 2017.

Collectif. 2015. *Carte de Ferraris.* Wikipédia, l'encyclopédie libre. https://fr.wikipedia.org/wiki/Carte_de_Ferraris. Consulté en décembre 2015.

CPDT. 2013. *L'ensemble paysager des Plateaux brabançon et hesbignon.* <http://cpdt.wallonie.be/fr/>

[content/les-plateaux-braban%C3%A7-et-hesbignon.](#)

2015, pp. 30-111.

Grenier Ch. *Les recherches de Charles GRENIER*. Dernière mise à jour : 13 juin 2013. <http://www.greniercharles.be/>

Gurickx A. *Les Belges, leur histoire... et celle de leur patrie, la Belgique*. <http://www.histoire-des-belges.be/listes/ducs-de-brabant>, consulté en avril 2015.

Institut Royal du Patrimoine Artistique. 2008. *BA-LaT (bases de données)*. http://balat.kikirpa.be/photo_print.php, consulté en octobre 2017.

Fond de carte

Institut Géographique National. 2000. *Hannut-Geer 41/1-2*. 1 : 20 000, IGN Bruxelles.

Remerciements

Ce dossier n'aurait pas vu le jour sans le concours de nombreuses personnes qui ont bien voulu donner de leur temps pour chercher et fournir de la documentation, relire les textes, donner des conseils, prodiguer des encouragements... Grand merci à tous, et en particulier à MM. Éric Bidaine, Sylvain Courtois, Raymond Gauder, Charles Grenier, Stanislas Seny et Daniel Vanderslycken.

Note importante à l'attention des propriétaires de biens photographiés

Pour des raisons pratiques évidentes, il ne nous a pas toujours été possible de contacter personnellement tous les propriétaires de biens dont les photographies figurent dans ce dossier. Si, pour quelque raison que ce soit, vous estimez qu'une photographie d'un de vos biens n'a pas sa place dans ce dossier, n'hésitez pas à prendre contact avec nous en nous envoyant un mail à info@letourdesvillageshannut.be. La photographie litigieuse sera alors retirée du dossier dans les meilleurs délais. Merci pour votre compréhension.

Votre avis nous intéresse

Si vous désirez nous faire part de votre réaction après la lecture de ce dossier, si vous avez des renseignements complémentaires à nous transmettre, ou si vous avez décelé une erreur, n'hésitez pas à prendre contact avec nous en nous envoyant un mail à info@letourdesvillageshannut.be.

Un grand merci d'avance.



